

14 Décret n° 2012-1029 du 5 septembre 2012 portant statut particulier du corps des commissaires des armées

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026351798&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTERE DE LA DEFENSE

38 Décret du 6 septembre 2012 portant nomination d'un directeur à la direction générale de la sécurité extérieure - M. Senemaud (François)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026352068&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

Jean-Louis Théobald. Le décès d'un ancien compagnon de Jean Moulin

LE télégramme - 2 septembre 2012 -

Le résistant [Jean-Louis Théobald](#), qui fut agent de liaison entre Jean Moulin et le général Delestraint, est décédé, hier matin, à l'hôpital parisien du Val-de-Grâce à l'âge de 89 ans. Arrêté par la Gestapo le 9 juin 1943 à Paris, il avait été condamné à la déportation à Buchenwald, en Allemagne, mais était parvenu s'évader durant son transport.

Pour faire un soldat de marine...

Ligne de Défense, 31 août 2012 – 13:10

Les Troupes de Marine vont commémorer, le 31 août et le 1er septembre, l'anniversaire des combats menés jusqu'aux "extrêmes limites du devoir" par la Division Bleue du général de Vassoigne, alors opposée aux troupes prussiennes et bavaroises, lors de la guerre de 1870.



http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=KPScokLExWI

La cérémonie [qui aura lieu à Fréjus](#) ne manquera pas de faire la part belle à l'histoire des Troupes de Marine et à la bataille de Bir Hakeim, dont on célèbre le 70ème anniversaire cette année, ne sera pas oubliée.

Dans l'armée, les traditions sont très importantes. Et parmi ces dernières, les chants militaires tiennent une place particulière. Les marsouins et les bigors n'en manquent pas. Le plus connu est sans conteste l'hymne de l'Infanterie de Marine, composé en 1896, à Rochefort, par le général Henry Frey et mis en musique par Paul Cappé, alors chef de fanfare.

Fils d'un officier de gendarmerie, [le général Henry Frey](#) est né à Bonifacio (Corse), en 1847. Admis à Saint-Cyr à l'âge de 19 ans ([promotion du Sultan](#)), il servira au sein des troupes coloniales pendant près de 44 ans. Ce qui, comme l'on peut s'en douter, l'amènera à "voir du pays".

En se penchant sur sa biographie, l'on apprend qu'il fut le commandant du Corps expéditionnaire français lors de l'affaire de la révolte des Boxers, en Chine, où les puissances européennes et le Japon se livraient à une lutte d'influence à l'orée du XX^{ème} siècle, chacune obtenant des concessions et autres délégations.

Cette présence étrangère donna ainsi lieu à cette révolte des Boxers, qui soutenus par une partie du pouvoir impérial, commencèrent par s'en prendre aux missionnaires et à leurs ouailles (30.000 chrétiens furent assassinés). Par la suite, mes légations étrangères furent assiégées. Ce qui conduisit les 8 nations (Italie, États-Unis, France, Empire austro-hongrois, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, Russie) concernées par ces troubles à nouer une alliance pour intervenir militairement et libérer leurs ressortissants menacés.

Au bout de 55 jours de crise, les Boxers furent vaincus par la coalition internationale et le général Frey entra à Pékin, le 15 août 1900 à la tête du détachement français, qui comptait deux bataillons d'infanterie coloniale (dont un issu du 11^{ème} Colonial, commandant Brenot) et une batterie d'artillerie de marine.

Après avoir commandé la 3^e division coloniale (1903-1904), puis la première (1905-1909), le général Frey sera mis en retraite et décèdera le 6 janvier 1932, à Nice.

3 – Décorations & Commémorations

Une seconde Valeur militaire avec palme pour le 3^e RIMA

Ligne de Défense, 03.09.2012



Le 3^e RIMA qui fêtera ses 50 ans en 2013, va recevoir vendredi lors du passage du ministre de la Défense à Vannes, une nouvelle croix de la Valeur militaire.

La semaine dernière, à Fréjus, lors des cérémonies commémorant la bataille de Bazeilles, le régiment breton avait reçu la croix de la Valeur militaire avec palme pour l'opération Tacaud, en 1978.

Ce vendredi, entre 15h et 16h, ce sera pour son action en Afghanistan que le 3^e RIMA sera récompensé. Il recevra une Valeur militaire avec palme; une citation à l'ordre de l'armée lui sera aussi décernée.

Jean-Yves Le Drian sera la matin à Bruz, près de Rennes, où il visitera la DGA MI.

Les troupes de marine commémorent Bazeilles

Mise à jour : 03/09/2012 17:54

Le 31 août 2012 à Fréjus, les unités des troupes de marine ont commémoré les combats de Bazeilles. Il y a 142 ans, le 31 août 1870, la division bleue reçoit l'ordre de reprendre ce village des Ardennes. Se battant à 1 contre 10, les marsouins arrêtent la marche des assaillants et ne succombent qu'à bout de munitions.



corps.



<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/les-troupes-de-marine-commemorent-bazeilles-septembre-2012>

Droits : Armée de Terre 2012

Présidée par le général d'armée Bertrand Ract Madoux, chef d'État-major de l'armée de Terre (CEMAT), la commémoration s'est déroulée au 21e régiment d'infanterie de marine (21e RIMa) à Fréjus. Trois régiments ont été décorés lors de cette cérémonie. Le général CEMAT a rappelé l'importance de cette tradition, à la fois pour montrer l'amour de la patrie et commémorer le souvenir des anciens, mais aussi pour entretenir la cohésion et l'esprit de



4 – Autorités & Etats-Majors

Armées. Les coupes budgétaires inquiètent l'état-major

Le Télégramme - 2 septembre 2012 -

La perspective de nouvelles coupes budgétaires au ministère de la Défense inquiète les chefs d'état-major des armées.

Les chefs d'état-major des armées mettent en garde contre de nouvelles [coupes budgétaires](#) et réductions des moyens de la défense qui compromettraient à terme la capacité des armées à remplir leurs missions. Des militaires très sollicités ces dernières années, en Afghanistan ou en Libye, dont le moral est, selon eux, «au seuil d'alerte». Auditionnés durant l'été par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, à la veille des discussions sur le nouveau Livre blanc, les premiers militaires de [France](#) ont exprimé leur satisfaction d'avoir conduit depuis 2008 la rationalisation de la défense sans entamer l'efficacité des forces.

«La [France](#) dispose d'une belle armée»

Mais ils ont aussi souligné la fragilité d'un dispositif soumis à de lourdes réductions d'effectifs et de moyens. Des coupes drastiques - 54.000 postes supprimés entre 2009 et 2015 -, qui pèsent sur le moral des militaires. «La [France](#) dispose d'une belle armée, dont les succès sont reconnus sur la scène internationale. Mais cet outil présente des fragilités qui, dans le contexte économique et financier que nous connaissons, pourraient sous peu affecter sa cohérence», a prévenu l'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées, entendu mi-juillet par les députés, selon le compte-rendu d'audition.

L'armée française s'inquiète des nouvelles coupes budgétaires

De Dominique CHABROL (AFP) – Publié à 1 sept. 2012 01:45 par Nicolas Bara



PARIS — Les chefs d'état-major des armées mettent en garde contre de nouvelles coupes budgétaires et réductions des moyens de la défense qui compromettraient à terme la capacité des armées à remplir leurs missions.

Des militaires très sollicités ces dernières années, en Afghanistan ou en Libye, dont le moral est, selon eux, "au seuil d'alerte".

Auditionnés durant l'été par la Commission de la défense de l'Assemblée nationale, à la veille des discussions sur le nouveau Livre blanc, les premiers militaires de France ont exprimé leur satisfaction d'avoir conduit depuis 2008 la rationalisation de la défense sans entamer l'efficacité des forces.

Mais ils ont aussi souligné la fragilité d'un dispositif soumis à de lourdes réductions d'effectifs et de moyens. Des coupes drastiques - 54.000 postes supprimés entre 2009 et 2015 -, qui pèsent sur le moral des militaires.

"La France dispose d'une belle armée, dont les succès sont reconnus sur la scène internationale. Mais cet outil présente des fragilités qui, dans le contexte économique et financier que nous connaissons, pourraient sous peu affecter sa cohérence", a prévenu l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA), entendu mi-juillet par les députés, selon le compte-rendu d'audition.

Evoquant la "sous-estimation" dans le cadre de la réforme engagée en 2008 des moyens nécessaires notamment à la maintenance des matériels, l'amiral Guillaud estime qu'au final, "en termes de capacités, la traduction intégrale de l'ambition politique" fixée aux armées "n'est plus tenable".

Le CEMA s'inquiète en particulier de capacités "notoirement insuffisantes", en terme d'avions ravitailleurs, de drones, et du niveau des stocks de munitions.

Il attend "un cap clair" du nouveau Livre blanc, préalable à l'élaboration de la Loi de programmation militaire (2014-2019), mais prévient que "toute diminution du budget se traduira mécaniquement par un abandon de capacité".

Pour l'amiral Guillaud, "le moral des armées est aujourd'hui au seuil d'alerte" et ni les résultats opérationnels ni "la qualité des relations humaines" dans les armées "ne parviennent plus à masquer les inquiétudes pour l'avenir".

Le chef d'état-major de la marine, l'amiral Bernard Rogel, entendu le 18 juillet, considère pour sa part que le format de la marine est aujourd'hui "juste suffisant" pour remplir ses missions.

Le maintien en condition opérationnelle des bâtiments, des avions et hélicoptères embarqués, leur taux de disponibilité insuffisant, et le nécessaire renouvellement de la flotte, sont au coeur de ses préoccupations.

Inquiétude également quant à de nouvelles baisses d'effectifs, après une réduction de 6.000 postes décidée en 2008. "Si l'on nous demandait des réductions d'effectifs supplémentaires, la situation pourrait devenir grave", souligne-t-il.

La disponibilité des matériels est également la "plus grande préoccupation" du général Jean-Paul Paloméros, chef d'état-major de l'armée de l'air (nommé depuis à l'Otan, ndlr).

Satisfait que l'armée de l'air puisse "intervenir dans toutes les missions" qui lui ont été fixées par le Livre blanc de 2008, il constate que les armées "sortent assez fatiguées des réformes en cours".

Profondément restructurée depuis 2008, l'armée de terre a franchi pour sa part "à la baisse, cette année, le seuil symbolique des 100.000 militaires", a souligné son chef d'état-major, le général Bertrand Ract Madoux, entendu fin juillet.

"Si nous avons du mal aujourd'hui à assumer tous les contrats opérationnels, c'est du fait d'un problème de moyens : on a en effet +rogné+ au fil des années dans les munitions, les stocks, dans les pièces de rechange, dans les crédits d'entretien programmé du matériel", a-t-il regretté.

Le général résume en conclusion l'inquiétude de l'état-major avant l'élaboration du Livre blanc : "Nous ne souhaiterions pas que la +technocratie budgétaire+ nous fasse collectivement passer dans un cadre toujours plus petit, au détriment de la cohérence et au mépris d'une analyse objective des dangers de ce monde".

Défense : un tiers des tableaux d'avancement supprimés pour 2013 !

Le Point.fr - Publié le 06/09/2012 à 09:35 - Modifié le 06/09/2012 à 09:37

Discrètement, Bercy a fait passer à la trappe le tiers des avancements militaires. Au nom de la "dépyramidation". Séisme annoncé !



Photo d'illustration. © Denis Pool / Sipa

La lettre de cadrage budgétaire envoyée le 31 juillet dernier aux ministres par le chef du gouvernement [Jean-Marc Ayrault](#) contenait une bombe à retardement. Les états-majors planchent depuis début septembre sur les annexes non publiées de ce document. Une mesure imposée par Bercy risque de provoquer un séisme parmi l'ensemble du personnel : dans l'annexe de sa lettre de cadrage, Matignon annonce une suppression de 30 % des avancements au choix prévus en 2013, au risque de jeter cul par-dessus tête le fragile édifice des carrières militaires. C'est-à-dire que le tiers des promotions au grade supérieur - à tout le moins celles qui ne dépendent pas mécaniquement de l'ancienneté - ne se produiront pas. Une explication s'impose : on sait que les années Sarkozy avaient été marquées pour les armées par un plan considérable de suppression de postes, s'élevant au total à 54 000 emplois entre 2009 et 2015. Poursuivant sur sa lancée, la défense perdra effectivement dans ce cadre 7 234 postes en 2013 (ce chiffre tient compte de la création de 95 postes à la DGSE et de 69 dans la cyberdéfense, essentiellement à l'Anssi, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information. En 2014, 7 880 suppressions sont prévues, malgré 45 créations de postes pour la DGSE et 99 dans la cyberdéfense).

Engagements non tenus

Mais les engagements de l'État étaient très clairs et ont été répétés à maintes reprises. Cette diminution d'effectifs devait permettre de "revaloriser" la condition militaire. En clair : augmenter les soldes de bas en haut de l'échelle hiérarchique en affectant à ce mouvement environ la moitié des sommes économisées par les suppressions d'effectifs. En 2010, par exemple, 186 millions d'euros d'économies avaient permis d'affecter 100 millions à la revalorisation de la condition militaire. À cette mesure salariale s'ajoutait une "repyramidation" des carrières, à savoir une accélération des promotions, une élévation du taux d'encadrement, avec davantage d'officiers, de sous officiers et de "petits gradés" chez les engagés volontaires.

"Dépyramidage"

Jean-Marc Ayrault est explicite. Ce mouvement de "repyramidage" est stoppé et repart en marche arrière vers un "dépyramidage", donc une réduction du taux d'encadrement. Crûment, il s'agit d'un blocage du tableau d'avancement dans toutes les armées. Citation de la lettre de cadrage, qui annonce explicitement qu'il s'agit d'un début : "Afin de dépyramider la structure de ses effectifs, le [ministère de la Défense](#) réduira de 30 % les volumes d'avancement au choix de ses personnels militaires en 2013. Le ministère de la Défense et le ministère chargé du budget travailleront de concert sur le dépyramidage sur la période 2013-2015." Le document précise que le GVT (glissement vieillesse technicité) doit s'élever à zéro euro sur la période 2013-2015.

Cela va même plus loin que les recommandations faites en juillet par la Cour des comptes, laquelle préconisait de "dépyramider la structure en réduisant fortement au moyen d'arrêté de contingentement pluriannuels le nombre d'officiers généraux et d'officiers supérieurs, ainsi que le nombre de cadres civils de catégorie A et A+.". Est-ce tenable ?

Promotion sociale et recrutement

Dans les armées où cette nouvelle est encore peu connue, les états-majors s'inquiètent en expliquant que, vis-à-vis de leur personnel, les armées ont une fonction traditionnelle de promotion sociale, puissant facteur de recrutement. Pour l'armée de terre, 50 % des officiers sont d'anciens sous-officiers et 70 % de ces derniers sont issus du rang. Pour cet officier, "les carrières de militaires sont un flux passant par le recrutement, la formation, l'avancement et la reconversion. Dans tous les états-majors, les repyramidages sont planifiés, subtils, modérés." La défense avait d'ailleurs conduit depuis quatre ans ce mouvement avec une sagesse certaine en commençant par revaloriser les rémunérations des hommes du rang, puis celles des sous-officiers et enfin celles des officiers. Ceux-là mêmes qui vont prendre de plein fouet la nouvelle mesure d'économie. Conclusion de l'un d'entre eux : "C'est un oukase. Nos chefs ne peuvent accepter ça !" Là, c'est moins sûr...

La hiérarchie n'est pas prête au clash

Car la hiérarchie militaire ne semble nullement prête au clash avec le politique, comme le montre l'acceptation d'une mesure discrète de suppression pour la seule année 2012 de 2034 postes d'engagé dont le recrutement était préparé depuis la fin de 2011 et qui ne seront pas effectués, ce que Matignon appelle un "gel non rattrapé". Cette mesure permettra une économie de 12 millions d'euros dès 2012. Elle touchera l'armée de terre pour plus de 1 500 postes et l'armée de l'air ainsi que la marine pour 250 postes chacune. Officiellement, on ne touche à rien avant la remise des

conclusions de la commission du Livre blanc et la loi de programmation militaire de l'an prochain. Dans les faits, les vaches maigres ont déjà commencé à brouter.

Entre café et croissants brestois, la défense de l'Europe au menu des Universités de la défense

Ligne de Défense, 02.09.2012



Dans une semaine, nous serons à la veille du lancement des [Universités de la défense](#) qui se tiennent cette année à Brest. Mardi matin, le traditionnel petit déjeuner-débat portera sur « La Défense de l'Europe ». Un thème qui devrait plaire à Jean-Yves Le Drian dont la (critique) séquence "européenne" est loin d'être achevée.

Le débat du 11 septembre, sera animé par Jean-Paul Perruche, Président d'EuroDéfense. Et il verra les interventions de Demetris Eliades, ministre de la Défense de Chypre (pays qui préside l'UE), de Sir Peter Ricketts, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, de Bodgan Klich, vice-président de la commission parlementaire des Affaires étrangères et membre de la commission Défense de la Diète polonaise, ancien ministre de la Défense, de Detlef Selhausen, directeur national allemand de l'armement, et *last but not least* de la Française Claude-France Arnould, ministre plénipotentiaire, Directrice exécutive de l'Agence Européenne de Défense. Un choix finement opéré selon de pas si subtils facteurs politiques (et pas sexistes du tout, n'est-ce pas Monsieur le directeur opérationnel...) qui obligent à mettre en scène la présidence de l'UE et le trio anglo-polono-allemand que la France entend mettre dans son sillage pour doper l'Europe de la défense ou la défense de l'Europe (des mots que l'on met dans l'ordre que l'on veut mais qui gardent toujours, au final, des allures de serpent de mer lent à l'allumage).

Sceptiques et inquiets

Considéré l'échantillon, et le caractère non scientifique du questionnement, les deux questions posées sous forme de sondage (ci-contre) n'ont sans doute pas plus de portée que cela. Mais les résultats traduisent, à mon sens, une forme assez aigüe de scepticisme et d'inquiétude dans la communauté de défense, qui ne se résume pas aux seuls militaires, mais aussi aux familles, fournisseurs, et civils de la défense. Pour rencontrer régulièrement les un(e)s et les autres, ces différentes tendances, plus ou moins argumentées selon ceux (celles) qui les expriment, sont récurrentes depuis plusieurs mois déjà -l'alternance politique n'a pas changé la tendance-. La

formalisation d'un nouveau livre blanc, et des réformes supplémentaires qui le suivront ne faisant qu'ajouter à ce qui précède, et au... brouillard des restructurations.

Désabusée, la communauté de défense ? Ce sont les mois qui viennent qui le diront, ainsi que les mesures et... la pédagogie qui accompagneront, ou pas, ces différents mouvements.

A noter, comme je l'expliquais en juillet, que le baromètre (deuxième question ci-contre) deviendra récurrent, tous les trimestres, permettant de mesurer à la fois la participation et le niveau de confiance en l'avenir. Ici, 92% d'inquiets, tandis que la première question, elle, a généré, elle, 90% de sceptiques.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [8/31/2012 07:15:00 PM](#)

Développer l'Europe de la Défense et dénouer l'imbroglie de Lancaster House

Nicolas Gros-Verheyde / Europe - pouvoir - Traités / sept 3, 2012



(BRUXELLES2) La « fin de la première séquence européenne, le début de la seconde », c'est ainsi que dans l'entourage de Jean-Yves Le Drian, le ministre de la défense français, on qualifie cette visite aujourd'hui (3 septembre) à Bruxelles. Assurément, il n'y a pas eu, depuis bien longtemps, de programme aussi chargé à Bruxelles pour un ministre de la Défense. Pour entrer en matière, petit déjeuner avec Michel Barnier, le commissaire (français) au Marché intérieur, puis entretien avec José-Manuel Barroso, le

président de la Commission européenne, Catherine Ashton, la Haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Herman Van Rompuy, le président du Conseil européen ; et le tour des projets de l'agence européenne de Défense Claude-France Arnould. L'après-midi est consacrée à l'OTAN, avec Anders Fogh Rasmussen, et finalement, dîner avec le ministre belge de la Défense, pour un entretien bilatéral.

Une toile patiemment tissée autour d'un noyau dur

Têtu comme un Breton qu'il est (-:-), Le Drian a une idée en tête, relancer l'Europe de la Défense, et pas à pas, entretien après entretien, il tisse sa toile, sans doute moins « effet d'annonce » que l'était la précédente équipe mais, peut-être, plus efficace. Il a ainsi rencontré déjà une demi-douzaine de ses homologues à commencer par ceux dont la France est proche — britannique — ; les Weimar Plus — allemand, polonais, italien, espagnol — et quelques pays volontaires — finlandais et chypriote (par téléphone). Un premier « noyau dur » en quelque sorte. Il a également reçu l'ensemble des ambassadeurs de France présents dans les pays de l'Union européenne —

une « première » pour un ministre de la Défense, souligne-t-on à Paris — pour parler de relance de l'Europe de la défense.

Une chance pour l'Europe de la Défense

Pour le Ministre, il est temps d'agir et le moment est propice. Les Européens ont une « *chance historique* » aujourd'hui pour se réorganiser. Le rééquilibrage américain vers le Pacifique est aujourd'hui avéré et incontournable, « *les Européens doivent donc passer du statut de consommateur de sécurité à celui de producteur de sécurité* » explique-t-il. C'est la première année où les dépenses Asiatiques dépassent les dépenses européennes. La crise économique affecte aussi profondément les budgets ; si « *les Européens n'agissent pas pour faire converger leurs intérêts capacitaires* », ils n'auront pas d'autre choix que de les « perdre ». Il ne s'agit pas de faire un « nouveau traité à 27 » mais d'avoir des « *capacités disponibles, plus fréquemment opérations extérieures* ». Ce qui suppose « *à la fois d'avoir un projet industriel et un projet politique* ».

La France en partenaire incontournable

Dans l'échiquier européen, en matière de défense, seule la France a position de « rassembleur ». Un rôle auquel ne veut pas prétendre le Royaume-Uni, pour des raisons politiques, et ne peut pas prétendre l'Allemagne, pour des raisons à la fois historiques et philosophiques, et également budgétaires (NB : malgré une population et un PIB supérieur, ses dépenses restent plus faibles d'environ 10% par rapport à la France). L'accord de Lancaster House a laissé quelques partenaires habituels de la France (Allemagne, Italie, Espagne, Pologne...) un peu « amers » et « froissés » par cette relation, perçue comme quasi-exclusive, donc excluante d'autres partenariats. Et ceux-ci cherchent donc à bâtir d'autres relations (sans la France).

Dénouer l'imbroglio de Lancaster House

La donne est claire. D'un côté, la France s'est engagée dans un partenariat avec le Royaume-Uni, partenariat qui confine à « l'intimité militaire » comme l'explique un proche du Ministre. Il est vrai que les deux pays partagent une certaine proximité tant en termes de taille de l'armée que de relation avec le pouvoir et surtout de capacité d'engagement à l'extérieur. « *C'est le pays avec lequel on est le plus proche, en opérations. C'est celui avec qui on parle le plus de la Syrie, du Sahel et du Nord Mali. Il est donc naturel également de parler capacités et renforcement industriel* » poursuit notre interlocuteur. De l'autre côté, ce partenariat quasi-exclusif a « froissé », laissé de côté les autres partenaires européens, habituels de la France – Allemagne, Italie, Espagne – ou nouveaux – Pologne. Ce qui a fait quelques dégâts politiques qu'il importe de réparer. L'idée de

pouvoir ouvrir l'accord de Lancaster House aux autres Européens – ou du moins certains chapitres – serait une solution. Mais elle suppose l'accord des Britanniques. Et, c'est là que l'imbroglie se corse. Ceux-ci ne veulent absolument pas entendre parler de coopération sous un chapeau européen et préfèrent le « bilatéral », pour des raisons à la fois politiques, économiques et historiques... La piste de solution est donc assez étroite et demande du doigté. Ainsi la volonté allemande de pouvoir participer au projet franco-britannique de drone n'a pas encore été acceptée mais pas refusée. « *Les Britanniques n'ont pas dit non. Ils sont, assez, à l'écoute* ».

La question du QG européen toujours tangente

De même, les Britanniques ne veulent toujours pas entendre parler d'un QG européen permanent – un chiffon rouge – mais ils pourraient être sensibles au problème posé en opération. « *Ouvrir et fermer à chaque fois un QG (comme c'est obligatoire aujourd'hui sans QG permanent, fait perdre du temps* » précise-t-on du côté de Le Drian. « *Et on ne capitalise pas les retours d'expériences, il faut donc trouver une forme de pérennité qui ne soit pas synonyme d'unicité du commandement des forces* ». On est donc à la recherche, coté français, de solution « pragmatique » qui permette d'apporter une solution qui suscite l'accord des 27.

Les mirages de l'Europe de la défense

Asaf, Jeudi, 06 Septembre 2012 18:14



par Jean-Dominique GIULIANI , Président de la Fondation Robert SCHUMAN
(Enjeux avec Les Echos)

Nul ne peut suspecter l'auteur de ces lignes d'être antieuropéen. Mais son expérience le conduit à constater que, souvent, les meilleurs ennemis de l'Europe sont ceux qui la parent de toutes les vertus, surtout de celles qu'elle n'a pas.

La France engage un nouvel exercice de définition du format futur de ses armées au moyen d'un nouveau Livre blanc.

C'est l'occasion de remettre **l'Europe à toutes les sauces**, la présentant comme la solution à nos problèmes, qui, en l'occurrence, sont d'abord financiers. Or force est de regretter que, pour l'Europe de la défense, c'est « calme plat » ou « morne plaine » !

Il n'y a pas d'accord entre les Européens sur une véritable stratégie de sécurité commune, l'Union, faute de se doter des moyens de la puissance, peine à exister comme un acteur mondial de plein exercice, son embryon de diplomatie commune méprise la dimension militaire de son rôle... La vérité est que **le premier continent du monde par la richesse produite ne veut plus payer pour sa sécurité**, qu'à tort il ne croit pas menacée, et que certains se satisfont de la présence américaine en Europe, dont le maintien vaut bien d'ailleurs quelques achats

d'équipements militaires.

Donc, excuser la baisse des crédits militaires par la nécessité de participer à la construction de l'Europe de la défense est un leurre. La responsabilité de la France est toute particulière, car elle seule dispose avec le Royaume-Uni, **d'un outil militaire complet, bien que fort malmené** ces dernières années. Elle est donc impliquée dans la défense de l'Europe, qui devra autant se construire par l'exemple que par les coopérations. Si nous n'assumons plus des responsabilités européennes, comme en Libye, qui le fera ?

Par ailleurs, **justifier la construction de l'Europe de la défense par la réduction des coûts est une erreur**. Il n'y a pas d'exemples de programmes européens récents qui aient conduit à des économies. Surtout, il n'y aura pas d'Europe de la défense sans industries nationales de défense fortes appelées à coopérer, sans esprit de juste retour et pas à 27.

L'idée d'abandonner certaines de nos capacités à des entités ingouvernables, parce que d'abord « politiques » avant d'être industrielles, **est contraire à l'intérêt européen** et rend quasi impossible la construction future d'une industrie européenne de défense.

On peut partager, on ne peut pas substituer.

De surcroît, l'Union européenne poursuit à tort son objectif d'ouverture des marchés de défense, comme s'il s'agissait de petits pois, **en refusant toute notion de préférence européenne**. Les résultats sont là : nos marchés de défense sont ouverts à nos alliés, qui nous ferment les leurs, comme l'exemple des avions ravitailleurs d'Airbus le rappelle.

D'ailleurs, même en France, on évoque de plus en plus **l'achat « sur étagères » de matériels non européens, qui menacent réellement l'avenir de l'industrie européenne**. L'idée selon laquelle, il faut faire baisser les prix de l'armement, au motif que nos industries seraient peu compétitives et que notre défense coûterait plus cher qu'ailleurs, est démentie par les chiffres de la Cour des comptes. La question de monopoles éventuels est-elle d'ailleurs adaptée à l'industrie de défense ? Les seuls critères pertinents en la matière doivent être de produire dans les temps des équipements performants, avec des coûts maîtrisés et prévisibles et du meilleur niveau technologique. Or la France n'est pas en retard, dispose de grands groupes de dimension mondiale et occupe le quatrième rang mondial pour ses exportations.

Notre pays conserve dans ce secteur tous les leviers autonomes d'une politique industrielle de long terme et si l'on veut que les entreprises coopèrent, il faut d'abord solidifier leurs situations en vue de coopérations industrielles, qui ne sont jamais que l'expression de rapports de forces. **En réalité, notre industrie ne souffre ni d'un retard technologique ni de compétitivité, elle manque de financements durables et stables**, à l'image de ce qu'on constate aux Etats-Unis, en Chine, en Russie. Partout, les Etats financent, davantage que chez nous, la recherche de défense en amont pour garantir la pérennité des technologies et leur développement. C'est le prix de la sécurité.

Les Français sont attachés à leur armée et lui font confiance. Son rôle interne et externe est essentiel à l'unité du pays et indispensable à la construction future de la défense de l'Europe. Ils attendent que nous la préservions avec des projets concrets et que nous construisions l'Europe de la défense, sans échappatoire.

Comme pour la crise financière, en matière de défense européenne, la réussite exige d'abord de mettre en ordre nos propres affaires par des efforts nationaux

supplémentaires, avant de tirer profit de l'indispensable coopération.

Balard : la Défense lance un audit sur le chantier

Le gouvernement vient de lancer un audit sur le projet de construction d'un nouveau ministère de la Défense, à Balard (Paris 15ème). La mission a été confiée conjointement au Contrôle général des Armées et à l'Inspection générale des Finances, qui doivent remettre leur conclusion fin novembre. Il s'agit de passer au crible l'ensemble du projet pour procéder, éventuellement, à des "ajustements". Selon une source proche du dossier, "il n'y a pas de soupçons de malversations" dans l'attribution du contrat. "Il s'agit plutôt de s'intéresser à l'économie générale du projet".

L'hypothèse de "remettre en cause" le contrat semble totalement exclue, notamment pour des raisons budgétaires. En cas de dédit, l'Etat devrait verser 800 millions d'euros aux entreprises retenues, en particulier Bouygues et, dans le même temps, ne pourrait plus vendre les emprises immobilières actuelles dont le ministère de la Défense attend plusieurs centaines de millions pour boucler ses prochains budgets.

Le chantier de Balard, où les travaux de terrassement ont débuté, a fait [l'objet d'une polémique entre le ministère de la Défense \(avant la victoire de Hollande\) et la mairie de Paris sur l'aménagement d'un garage de bus pour la RATP](#). Le déménagement du ministère et des états-majors doit avoir lieu dans deux ans.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 3 Septembre 2012 à 15:42

L'Etat met en ligne la liste de ses terrains à vendre

Ligne de Défense, 05.09.2012

Le ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement met en ligne la liste des terrains de l'Etat (dont des terrains du ministère de la Défense) qui doivent être cédés aux collectivités pour construire des logements.

Cette liste est consultable sur le site du ministère de l'Egalité des Territoires (cliquer [ici](#)).

Cécile Duflot présentera lors du conseil des ministres de ce mercredi un projet de loi qui "est la mise en œuvre de deux engagements présidentiels :

- la cession du foncier public avec une forte décote pouvant aller jusqu'à la gratuité pour les logements sociaux ;
 - le renforcement des dispositions introduites par l'article 55 de la loi « SRU » : relèvement de l'objectif de 20 à 25 % de logement social par commune et quintuplement des pénalités.
- Concernant le volet « foncier », le gouvernement prévoit d'ici à 2016 la cession de 930 sites, qui représentent 2 000 hectares de terrains publics. Cet inventaire des terrains mobilisables, qui a vocation à être enrichi au fil de l'eau, sera disponible sur le portail gouvernemental".

Des tableaux au format XL sont consultables en cliquant [ici](#).

DGSE : un diplomate nommé directeur du renseignement

SOURCE AFP

François Sénémaud, 55 ans, est conseiller des affaires étrangères hors classe. C'est la première fois qu'un diplomate est nommé à ce poste stratégique de la DGSE.



François Sénémaud, un diplomate de 55 ans, a été nommé mercredi en Conseil des ministres directeur du renseignement (DR) à la Direction générale de la sécurité extérieure ([DGSE](#)). Sur proposition du ministre de la Défense, précise le compte rendu du Conseil, «François Sénémaud, conseiller des affaires étrangères hors classe, est nommé directeur du renseignement à la direction générale de la sécurité extérieure». C'est la première fois qu'un diplomate occupe ce poste stratégique à la DGSE, [le plus important service français de renseignements](#), divisé en cinq directions : renseignement, technique, opérations, stratégie, administration.

Le DR est l'un des principaux responsables de la Centrale, aux côtés du directeur des opérations et du directeur technique. Selon un arrêté de décembre 2002 sur l'organisation de la DGSE, «la direction du renseignement est chargée de rechercher et d'exploiter les renseignements intéressant la sécurité de la France, de détecter et d'entraver, hors du territoire national, les activités d'espionnage dirigées contre les intérêts français afin d'en prévenir les conséquences, d'assurer les liaisons nécessaires avec les autres services ou organismes concernés et de fournir la synthèse des renseignements dont elle dispose». La DGSE compte 5.000 hommes et femmes sans compter le millier d'hommes du Service action (SA), dépendant du chef d'état-major de l'armée de terre et mis à la disposition de la DGSE.

Enarque, M. Sénémaud a effectué l'essentiel de sa carrière au Quai d'Orsay. Il a été [ambassadeur au Laos](#) de 2008 à janvier 2012. Après un passage au ministère de l'Intérieur, il a été en poste à Madrid et dans le monde arabe (Beyrouth, Amman). Il remplace Patrick Calvar, nommé directeur de la Direction centrale du Renseignement intérieur, fin mai.

CEMA : l'amiral Guillaud reçoit son homologue singapourien

Mise à jour : 06/09/2012 17:11

Le 4 septembre 2012, l'amiral Edouard Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA) a reçu son homologue singapourien, le général de corps d'armée Neo Kian Hong.

Cette rencontre a été l'occasion d'aborder les différentes problématiques régionales et internationales en matière de sécurité et de défense et d'identifier de nouveaux axes de



coopération bilatérale. Singapour compte parmi les premiers partenaires de la France en Asie en matière de défense et de sécurité.

La relation militaire franco-singapourienne est encadrée par un accord intergouvernemental entrée en vigueur en 2003. Elle s'articule autour d'un dialogue stratégique, d'un comité d'armement et d'une réunion d'état-major annuelle. Ces rencontres fréquentes permettent de mieux appréhender la situation régionale sur des sujets stratégiques.

Les principaux axes de la coopération franco-singapourienne sont la formation et l'entraînement opérationnel. Dans le domaine de la formation, un officier singapourien suit les cours de l'Ecole de guerre à Paris et deux officiers supérieurs sont invités à la session internationale Asie-Moyen-Orient 2012 de l'IHEDN. La coopération opérationnelle repose dans le domaine terrestre sur l'aéromobilité, le combat amphibie, la défense anti-aérienne, le combat en zone urbaine ou encore l'organisation logistique. Dans le domaine naval, les escales régulières de bâtiments français permettent d'entretenir le partage d'expérience et l'interopérabilité. La coopération entre armées de l'air constitue un volet structurant de la relation bilatérale appelé à prendre de l'ampleur. L'école de chasse singapourienne, stationnée depuis 14 ans à Cazaux, doté de 16 appareils (de type A4SU et TA4SU), en est la principale illustration.

La lutte contre le terrorisme et la piraterie constituent également des champs de coopération importants qui se développent progressivement.

Pour la première fois, Singapour participera à l'exercice Croix du Sud 2012 organisé par les forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) du 12 au 26 octobre 2012, avec 3 officiers insérés.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Armée de l'air : les pilotes de chasse garderont-ils le monopole du poste de chef d'état-major ?

Le général Paloméros assure que ce n'est pas leur "apanage".



Interrogé ce matin par ce blog sur l'idée de savoir si, un jour, un officier qui ne serait pas pilote de chasse pourrait devenir chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Jean-Paul Paloméros a finalement lâché : *"Bien sûr que oui. Il faudrait que ce soit quelqu'un d'adapté à ce poste, avec les qualités nécessaires. Mais ce*

n'est pas l'apanage des pilotes de chasse, résultat de ce l'on pourrait considérer de l'extérieur comme une logique de caste, mais qui est surtout le produit de notre mode de sélection. Il faut que les choses se fassent naturellement, un peu comme la féminisation. Des officiers issus d'autres spécialités peuvent se trouver dans la short list, au sein de laquelle le chef est choisi. ça pourrait venir vite", a-t-il ajouté.

Le chef d'état-major de l'armée de l'air, qui quittera ses fonctions le 16 septembre, veut pour preuve de l'évolution des esprits la nomination d'un "transporteur", le général Thierry Caspar-Fille-Lambie comme Commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes (CDAOA). Par nature, la défense aérienne, c'est-à-dire la police (et la défense) du ciel français était en effet un domaine de chasseur... Signe des temps ? Peut-être, même si le futur chef d'état-major, le général Mercier, est lui aussi un chasseur.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 6 Septembre 2012 à 12:44

Amiral Lajous. Le DRH des marins

Le Télégramme, 2 septembre 2012 -



Photo Philippe Dobrowolska

L'amiral Lajous, le «DRH» de la Marine, va quitter son poste ce mois-ci. Après près de 38ans de service et vingt-tours du monde, il raconte une histoire de marin. Le Liban, l'Afghanistan, James Bond et Coluche: la Marine, «une école de vie», dit-il.

Un [amiral](#) élu «[DRH](#)» de l'année. Une première. On a envie de comprendre pourquoi un militaire a été choisi par les directeurs des

ressources humaines du privé, des plus grandes sociétés du CAC 40, de la SNCF ou de TF1. Mais l'homme ne tient pas à parler de son trophée. Qu'on se le dise, ce n'est pas le sien. «Notre mode de sélection, ce n'est pas [Olivier Lajous](#) qui l'a inventé! C'est la Marine qui le mérite», assure l'[amiral](#), dans son bureau de la rue Royale, à Paris. Message reçu 5 sur 5. Puis l'homme s'emballa.

Le «R» de richesses et de raretés

N'allez pas lui parler de «ressources» humaines. Ça l'agace. «L'homme n'est pas une ressource. Le "R" de [DRH](#), c'est, dit-il, celui de "richesses". Ou de "raretés"». Celui qui dirige depuis trois ans le service du personnel militaire de la Marine ne cache pas qu'il y a eu du gros temps. Son job: mettre en musique la RGPP, la révision générale des politiques publiques. En clair, réduire de façon drastique les effectifs. Jongler aussi: fermer 1.000 postes par an, gérer (habilement) les départs tout en recrutant 3.000 jeunes de bac-4 à bac+6. À l'heure des bilans, il n'est pas mécontent: 80% des marins se reclassent dans le civil dans l'année qui suit leur départ de la Marine, une «école de vie». L'[amiral](#) est, lui aussi, sur le départ. Ce mois-ci, il quittera son poste, après 38 ans de service, dont 17 à la mer. Il a parcouru 450.000 milles nautiques, soit vingt tours du monde. Il raconte «sa mélodie du bonheur». Son histoire n'est pas banale. Le vice-[amiral](#) d'escadre, numérotrois de la Marine, n'a pourtant pas suivi la voie royale, l'École navale, pour réussir dans la Royale. Il raconte son parcours. Le petit Olivier prend la mer près d'Arcachon (Gironde), un marin qui navigue en solitaire, à 5-6 ans, et tire des bords sur la Doula, la petite barque du grand-père. Il aime la mer, il est voileux, mais il n'est pas parti pour être marin. Ce qui l'attire? Les sciences humaines. Celui qui est, dit-il, plutôt rebelle, entre en 1974 dans la Marine

pour faire son service militaire. Voilà notre matelot repéré. Il devient Orsa, Officier de réserve en situation d'activité. Contrat de deux ans, puis quatre ans de plus, et huit ans encore: il gravit un à un les échelons de la hiérarchie. Il voulait voir du pays, il en a vu. Pas moins de 67. À 23 ans, il met le cap sur l'Afrique et commande un petit patrouilleur, le Mono. «Magique», dit-il.

Un homme de cœur

Belles rencontres au Togo avec trois drôles de zozos: Thierry Sabine, Daniel Balavoine et Coluche. Ce sont les débuts du Paris-Dakar. Ils ne sont pas encore des stars. Avec le trio, ils montent une expédition pour installer un puits en Haute-Volta. L'[amiral](#) sourit encore des tranches de rire passées avec «son maître à penser». Tout ça grâce à la Marine! Il va rester proche de Coluche et de ses Restos du cœur.

Servir la mer autrement

Les courants entraînent [Olivier Lajous](#) vers des cieux moins joyeux. Le conflit Iran-Irak. À bord de l'avisos Anquetil, les marins défendent la route du pétrole. La guerre du Liban. Le missilier qu'il est embarqué à bord du Clemenceau. L'[amiral](#) n'oubliera jamais ce 23 octobre 1983. Il était de ceux chargés de déterrer les camarades, sous les décombres du Drakkar, à Beyrouth, après l'attentat au camion suicide. Il commande ensuite un avisos, à Tahiti. Il se frotte alors aux écolos du Rainbow Warrior et l'arrête deux fois... «Mieux que Brando dans les révoltés du Bounty», s'esclaffe-t-il. Dernier commandement: la frégate DeGrasse, en 2001. Il escorte le porte-avions au large de l'Afghanistan. Sa carrière l'a mené à faire plusieurs escales à Paris. À l'état-major, il a appris à décoder les règles du monde politico-diplomatique-journalistico-militaire, du marigot parisien. L'enjoué Lajous était chef du Sirpa (Service d'informations et de relations publiques), au moment de l'Erika et des sacrés pépins du Charles-de-Gaulle. Il va poser sac à terre. Se poser. Après? Il aimerait servir la mer, autrement. Pour ce faire, l'[amiral](#) ne manque pas de ressources. Humaines.

«À bord, tous les hommes se valent».

Tout est affaire d'équipe et d'équipage. Il n'a pas oublié les leçons de l'[amiral](#) Joire-Nolens. Ce dernier expliquait aux officiers, qu'il leur fallait commander «justement». «À bord, matelot, commandant: peu importe le grade. Il n'y a pas de petits, pas de grands mais des êtres humains. Et tous les hommes se valent», souligne l'[amiral](#) Lajous. De la même façon, à bord, chacun a ses responsabilités dans la chaîne. Sinon, le bateau coule... «Si, à la télé, on élimine le maillon faible, dans la Marine, c'est le contraire: on l'aide», explique l'[amiral](#).

- Catherine Magueur

Polynésie française : le contre-amiral Anne Cullerre prend le commandement des FAPF

Mise à jour : 06/09/2012 11:28

Le 3 septembre 2012, le contre-amiral Anne Cullerre a pris ses fonctions de commandant supérieur des forces armées en Polynésie française (COMSUP FAPF) lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée sur le site de la caserne d'Arue « *Lieutenant-colonel Broche* », à Tahiti. Elle succède ainsi au contre-amiral Jérôme Régnier à la tête des FAPF.

Le contre-amiral Anne Cullerre assume également les responsabilités de commandant des zones maritimes de Polynésie française et de l'océan Pacifique, de commandant des forces maritimes de l'océan Pacifique (ALPACI), de commandant du centre d'expérimentation du Pacifique (COMCEP) et de commandant de la base de Défense de Polynésie française.



Les deux années de commandement du contre-amiral Régnier ont été jalonnées d'actes significatifs dans trois domaines : les opérations, la restructuration des FAPF dans le cadre de la réorganisation des forces de souveraineté et la création de la base de défense de Polynésie française.

Dans le cadre des missions définies par leur contrat opérationnel, les FAPF ont participé activement à des exercices multinationaux et à plusieurs rencontres internationales. Ceci a conforté la position de la France comme

partenaire essentiel à la coopération régionale et comme contributeur de premier plan au maintien de la sécurité en zone Pacifique. Dans le domaine de l'action de l'Etat en mer en Polynésie, le centre maritime commun (CMC), piloté par le commandant de la zone maritime de Polynésie (COMSUP FAPF) pour le compte du haut-commissariat, a été créé. Cela a considérablement amélioré la coordination interministérielle des moyens aéronautiques utilisés pour le sauvetage en mer et la surveillance de la zone économique exclusive (ZEE).

Dans le cadre de la réorganisation, les FAPF ont vécu une refonte en profondeur de leur structure et de leur format. Le 1er janvier 2011, la base de défense de Polynésie française et le groupement de soutien associé ont été créés. En juillet 2012, le régiment d'infanterie de Marine du Pacifique-Polynésie (RIMa-PP) et la base aérienne (BA) 190 ont été dissous. En août 2012, le détachement terre Polynésie (DTP/RIMaP-P) et le détachement air (DETAIR), mettant en œuvre deux Casa 235, ont été créés.

En complémentarité du dispositif aéroterrestre des forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC), les FAPF constituent le principal point d'appui aéromaritime du théâtre Pacifique. Elles conduisent au quotidien les missions hauturières de sauvegarde maritime et de souveraineté.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

La colonelle Isabelle Guion de Méritens a pris le commandement de la gendarmerie maritime

Zone Militaire, 5 septembre 2012 – 17:34



Le colonel Isabelle Guion de Méritens s'est vu confier le commandement de la gendarmerie maritime lors d'une cérémonie organisée le 4 septembre dans la cour de l'Hôtel de la Marine. L'officier succède au colonel Georges Strub, affecté à la région de gendarmerie de Lorraine.

Mariée (*) et mère de deux enfants, titulaire d'une maîtrise d'histoire, Isabelle Guion de Méritens a été la première femme à être admise à l'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) en 1987 après être passée par Saint-Cyr.

Affectée au 1er groupement blindé de gendarmerie mobile de Versailles puis à l'école de Montluçon, elle prend le commandement de la Compagnie départementale de gendarmerie de Montmorency, avant d'occuper les fonctions, de

1998 à 2001, de chef de la section "officiers" du bureau de la formation à la Direction générale de la gendarmerie.

Nommée officier d'état-major à l'inspection générale des armées à Paris, puis commandant en second et chef d'état major de l'école de gendarmerie de Chaumont, elle devient, en 2006, la première femme à accéder au grade de colonel au sein de la gendarmerie, avant de prendre les rênes du groupement de gendarmerie des Yvelines.

Diplômé du Collège interarmées de défense (CID, aujourd'hui l'École de guerre), titulaire d'une licence en droit public, auditeur de la 20e promotion de l'INHES, le colonel Isabelle Guion de Méritens est médaillée de la défense nationale échelon bronze agrafe gendarmerie nationale en 1993, elle est chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 2000 et chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur en 2005.

Quant à la gendarmerie maritime dont elle vient de prendre le commandement, il s'agit d'une formation spécialisée de la gendarmerie nationale appelée à mener des actions relevant de la défense nationale et de la police générale en mer au profit de la Marine nationale, des préfets maritimes, des procureurs de la République et des administrateurs des affaires maritimes.

Aussi, ses missions sont variées : cela va de la protection des personnes, des biens et des installations portuaires "d'intérêt majeur" à la

recherche du renseignement aux abords des établissements de la Marine nationale en passant par la surveillance des eaux territoriales, la lutte contre les trafics, à la police de la navigation et des pêches ou encore à l'assistance des personnes en danger.

La gendarmerie maritime compte 1.100 militaires, répartis dans 3 groupements (Manche, Atlantique, Méditerranée), 1 section de recherches et 1 centre national d'instruction. Elle est équipée de 4 patrouilleurs côtier (PCG), 22 vedettes côtières de surveillance maritime et 8 autres de Sûreté Maritime et Portuaire (VSMP).

() Pour l'anecdote, le colonel Isabelle Guion de Méritens peut aussi être désignée par madame la colonelle, étant donné que son époux a le même grade au sein de la gendarmerie.*

Prise de commandement à l'École Navale et le Groupe des Écoles du Poulmic (ENGEP)

Mise à jour : 31/08/2012 10:42



Le 29 août 2012, le capitaine de vaisseau Philippe Hello a pris les fonctions de commandant de l' [École navale](#) et du groupe des écoles du

Poulmic devant l'ensemble du personnel civil et militaire. Il succède au contre-amiral Marc de Briançon.

Le nouveau commandant a présenté à l'ensemble du personnel et des élèves les grandes lignes directrices et les priorités qui fonderont l'année scolaire.

L'École navale forme les officiers de la Marine nationale. Les officiers de Marine ont vocation à commander des unités opérationnelles (navires de combat, sous-marins, flottilles de combat, commandos marine...). Au cours de leur formation à l'École navale, ils vont développer les aptitudes qui feront d'eux, les chefs de la Marine de demain.

L'École navale délivre un diplôme d'ingénieur reconnu par la Commission des titres d'ingénieur.

Découvrez le site de l'École navale : www.ecole-navale.fr

Sources : © Marine nationale

Prises de commandement à Cognac

Mise à jour : 03/09/2012 18:47

Le jeudi 30 août 2012, une cérémonie militaire a été organisée à l'occasion de la prise de commandement de la base aérienne (BA) 709 de Cognac.



Le général Herbert Buillon, directeur des ressources humaines de l'armée de l'air, a présidé cet événement. Il a remis le commandement de la BA 709 au colonel Antoine Guillou, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires. Le colonel Guillou était affecté auparavant à l'École de guerre en qualité de cadre professeur de groupe. Il succède au colonel Laurent Camus, affecté au centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) de l'état-major des armées, à Paris.

Ce jour-là, d'autres prises de commandement ont été célébrées telles que celle de l'école de pilotage de l'armée de l'air (EPAA) par le lieutenant-colonel Nicolas Souchon ou encore celle du 2^e escadron d'instruction en vol par le commandant Éric Pouillot.

Droits : © Armée de l'air

Une cérémonie aux multiples facettes à Orléans

Mise à jour : 03/09/2012 18:42

Le 28 août 2012, une cérémonie officielle s'est déroulée sur la base aérienne 123 «commandant Charles Paoli» d'Orléans-Bricy, présidée par le général Guillaume Gelée, commandant les forces aériennes (CFA). Cette prise d'armes a été rythmée par plusieurs temps forts.

Tout d'abord, l'escadron de transport 1/61 «Touraine» a été provisoirement mis en sommeil. Son fanion a été symboliquement remis au général Gelée. Basé depuis 1945 à Orléans-Bricy, le «Touraine » a évolué sur Nord 2501 Noratlas, avant d'être équipé de C160 Transall, de 1967 à 2012. Stationné en Afrique du Nord durant la Seconde guerre mondiale où il reçoit le nom de groupe «Touraine», l'unité a par la suite été engagée sur de nombreux théâtres d'opérations (Cambodge, Soudan, Liban et plus récemment en Afghanistan et en Libye). L'escadron est aujourd'hui mis en sommeil jusqu'à la mise en service prochaine du nouvel avion de transport militaire, l'A400M.

Autre unité de la base orléanaise, le centre d'instruction des équipages de transport (CIET) a reçu comme nom de parrain celui d'une figure emblématique du transport aérien militaire: le général Lionel de Marmier. Mobilisé en 1916, il atteint le rang d'As après plusieurs victoires aériennes au cours de la Première Guerre mondiale. Refusant l'armistice en 1940, il est l'un des premiers officiers de l'armée de l'air à rallier les Forces françaises libres en Angleterre. Le général de Gaulle lui confie en 1941 la tâche d'organiser les lignes aériennes du Moyen-Orient à l'Afrique. Il disparaît en 1944, alors qu'il effectuait un vol sur bimoteur «Lockheed» .

Cette cérémonie a également été ponctuée par un moment empreint d'émotion: l'adieu aux armes du général Philippe Gasnot, commandant la brigade aérienne d'appui et de projection du CFA. Ce dernier quittera officiellement le service actif le 1^{er} novembre 2012. Pilote de transport depuis 1981, le général Gasnot rejoint la base aérienne d'Orléans pour sa première affectation et débute sa carrière sur le mythique Transall. Il y a quelques jours encore, il se trouvait aux commandes de l'appareil R18 «Ville de Kolwezi» pour [son dernier vol avant son transfert au musée de l'air et de l'espace du Bourget](#).



Droits : © Armée de l'air

L'Escadron de transport 1/61 Touraine mis en sommeil

Zone Militaire, 4 septembre 2012 – 11:29



Il avait été le premier escadron de transport français à recevoir le C-160 Transall, en 1967. Il devrait être aussi le premier à mettre en œuvre l'avion de transport européen A-400M.

Mais en attendant, et après avoir réalisé 450.000 heures de vol, dont 20% en mission de guerre, depuis sa création, l'Escadron de

Transport 1/61 Touraine a replié ses ailes et son fanion a été symboliquement remis au général Gelée, commandant les forces aériennes (CFA), lors d'une prise d'armes organisée à la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy, le 28 août.

En principe, cet escadron devrait être de nouveau opérationnel en 2014. Du moins si le calendrier des livraisons de l'A400M n'est pas une nouvelle fois victime d'aléas techniques et/ou si une décision politique ne vient pas tout remettre en question.

Le premier appareil destiné à l'armée de l'Air, désormais attendu au second trimestre 2013 après l'annonce faite par Airbus Military, sera pris en compte par la MEST (Multinational Entry into Service Team – Equipe multinationale de mise en service opérationnel), qui mènera une phase d'expérimentations d'une dizaine de mois et formera les personnels appelés à travailler avec l'A400M.

Il y a encore 3 ans, l'ET 1/61 Touraine, spécialisé dans le Language Très Grande Hauteur Ouverture Basse (LTGHOB), qui permet de "livrer" des palettes de 700 kg à 1,2 tonne en toute discrétion à des unités au sol, disposait de 10 équipages pour 12 C-160 Transall, dont 4 en maintenance programmée.

En mars dernier, le général Palomeros, alors chef d'état-major de l'armée de l'Air, lui avait remis la Croix de la Valeur Militaire avec palme de bronze pour ses engagements en Afghanistan, en Côte d'Ivoire et dans l'opération Harmattan, en Libye, au cours de laquelle ses équipages ont effectué plus de 700 heures de vol lors "de missions tactiques et logistiques complexes."

Récemment, le "Touraine" a effectué son dernier exercice en Corse, en coopération avec le 2ème Régiment Etranger Parachutiste (REP) de Calvi, avec lequel il a entretenu des liens forts. Pendant trois jours, les équipages engagés dans ces manoeuvres ont effectué des parachutages en ouverture automatique à 300 mètres, des largages à 4.000 mètres pour les chuteurs ainsi qu'un poser d'assaut sur la base aérienne de Solenzara.

Ses personnels seront affectés à la base aérienne d'Evreux, autre pôle du transport aérien militaire en France, ou à la MEST. Quant à la capacité LTGHOB, elle sera mise en oeuvre par l'ET 2/61 Franche Comté.

Uzbin, à chacun son « métier »



Par le Général (2s) Antoine MARTINEZ

Décidément, nos démocraties - et particulièrement la nôtre - sont bien malades car incapables d'affronter avec responsabilité et dignité certaines réalités.

Alors que la société pourrait, sous l'action militante de certains groupes de pression bien-pensants, s'acheminer vers la légalisation de l'euthanasie, c'est à dire donner la mort à un être humain en fin de vie, non pas finalement pour le délivrer de son calvaire mais bien plutôt pour supprimer le plus vite possible la souffrance morale que certains refusent d'assumer face à la souffrance physique de l'autre, elle récusé à présent - c'est nouveau - la mort de soldats tombés en

opérations.

Alors que le lien fort qui existait entre la nation et son armée se délite peu à peu en raison notamment de l'abandon de la conscription, la professionnalisation des forces a rendu nos armées plus vulnérables dans leur relation avec la société civile avec le risque d'être discréditées à tort car considérées dorénavant comme une institution comme une autre, employant des professionnels comme une quelconque grande entreprise du CAC 40.

Bien que le « métier » des armes implique un rôle particulier au service de la défense et de la survie de la collectivité, c'est à dire de la nation, de ses intérêts ainsi que des valeurs qu'elle porte, avec des risques qui sont pleinement assumés par les intéressés, il semble que nos soldats qui tombent en opérations sont désormais passés du statut de héros à celui de victimes. Il est probable que la paix qui règne en Europe depuis la fin de la Seconde guerre mondiale et la construction de l'Union européenne qui a suivi, d'une part, et l'apparition avec la première guerre du Golfe en 1990 de concepts ou d'idées utopiques comme le fameux concept de « zéro-mort », d'autre part, ont faussé la perception de la guerre dans l'opinion publique et contribué à ce refus qui devient obsessionnel aujourd'hui pour certains s'agissant de la mort de soldats en opérations sur des théâtres extérieurs.

On rendait généralement hommage à des héros mais on plaint dorénavant des victimes. Et si ce sont des victimes, c'est que des fautes ont été commises et il faut donc trouver un responsable.

C'est ainsi que les familles de deux de nos héros tombés en Afghanistan, à Uzbun, en 2008, ont saisi la justice en portant plainte pour « mise en danger de la vie d'autrui », initiative malheureuse qui non seulement soulève des questions délicates à la fois juridiques et déontologiques mais qui, de surcroît, pourrait avoir des conséquences dont on ne mesure pas l'étendue sur le plan opérationnel. Contre l'avis du parquet, la Cour d'appel de Paris a donné son feu vert à l'ouverture d'une enquête judiciaire pour « homicides involontaires » sur la mort de dix soldats français. Comme s'il s'agissait d'un accident du travail provoqué par la faute d'un chef d'entreprise ou d'un chef de chantier négligents en matière de sécurité. En fait, un fait divers comme un autre.

Les juges considèrent donc la plainte recevable alors qu'ils auraient dû la rejeter en se déclarant incompétents, ce qu'ils sont précisément ici car nous ne sommes pas dans un contexte de paix régi par le droit mais dans une situation de guerre, par définition incontrôlable, où s'affrontent avec la plus extrême violence deux camps et dans laquelle le soldat peut, du fait de sa fonction, donner la mort tout en sachant qu'il peut perdre sa propre vie. Par ailleurs, comment codifier dans le droit des actions qui deviendraient pour le coup suicidaires sur le terrain en appliquant un corps de « règles » que de toutes façons l'adversaire ignore. Nous ne sommes plus au temps des chevaliers. En revanche nous vivons là en plein délire et le citoyen est en droit de se poser quelques questions.

Tout d'abord, quelle compétence et quelles connaissances les juges peuvent-ils revendiquer en matière d'opérations de guerre pour déterminer si une faute a été commise par la hiérarchie militaire ? Et s'il y a eu faute, à quel niveau pourraient-ils la situer ? Au niveau du commandant du dispositif qui se déplaçait sur le terrain, au niveau du commandant du bataillon, du régiment ou de la brigade concernés, au niveau du général commandant les éléments français ? Par ailleurs, il ne doit pas échapper aux juges que nos forces en Afghanistan agissent sous mandat de l'ONU au sein d'une coalition dirigée par l'OTAN qui décide des missions et des moyens à engager sur le terrain quotidiennement. La chose n'est pas simple. Alors permettons-nous une digression. Le chef est toujours responsable, et chez le militaire ce principe est toujours appliqué et assumé contrairement à d'autres milieux. Mais si l'avocat d'une des familles plaignantes a pu affirmer qu'

"on n'avait pas le droit d'envoyer des soldats à la mort sans leur donner les moyens de se défendre, sans leur donner les moyens d'échapper à un guet-apens construit par la négligence, par le laxisme de la hiérarchie" (!), on pourrait rappeler à ce dernier et à ceux qui pensent comme lui que les armées, et en particulier leurs chefs, obéissent au politique qui décide de les engager sur tel ou tel théâtre de guerre. D'ailleurs, c'est bien le président de la République qui est LE chef des armées et est donc responsable de leur engagement. Et puis, s'agissant des moyens mis à la disposition de nos forces armées rappelons également que les lois de programmation votées n'ont jamais été respectées et les budgets alloués sans cesse réduits par les élus de la République eux-mêmes. Chacun sait, c'est une constante, que les budgets de la Défense ont régulièrement joué la variable d'ajustement. Et si nos soldats sur le terrain ne disposent pas de tous les moyens adaptés pour assurer leur sécurité, les politiques n'en sont-ils pas les premiers responsables ? Responsables mais pas coupables ? Alors, faudra-t-il désigner un bouc émissaire, un chef militaire de préférence, décrété coupable par les juges pour endosser une responsabilité qui n'est pas la sienne ? Pas responsable mais coupable tout de même ? Cela serait à l'évidence plus facile que de condamner l'Etat, ou le politique qui n'a pas fourni au chef militaire les moyens adaptés pour remplir sa mission.

D'autre part, cette initiative malheureuse des familles plaignantes n'est pas comprise et est très mal accueillie par nos soldats sur le terrain qui par le biais notamment de l'internet ont qualifié cette démarche d'« injure », de « honte » ou de « trahison » à la mémoire de leurs compagnons tombés. Elle marque un nouveau pas dans la judiciarisation des opérations militaires, ce qui posera indéniablement un problème complexe et risque de créer des situations dangereuses pour la vie de nos soldats en paralysant l'action militaire. En effet, dans les situations critiques, on attend des chefs une réaction rapide, parfois instinctive. Ils pourraient à présent être inhibés et être amenés à décider à contretemps, voire à ne pas décider ce qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques non seulement sur l'intégrité physique de nos soldats mais également sur la crédibilité et l'image de notre armée qui reposent, mais pour combien de temps encore, sur le sens du devoir, le professionnalisme et le sacrifice de ceux qui la servent malgré le manque de plus en plus criant de moyens. Mais cette démarche inédite des familles qui se retournent contre l'institution militaire pour une action qui relève du « métier » de soldat met en évidence une réalité typique de l'évolution de notre société qui se caractérise par le déni de la mort. Et nous sommes en présence d'une contradiction totale avec l'engagement non pas consenti mais voulu par le soldat. Ce dernier est volontaire et sait qu'en opérations il risque sa vie en remplissant sa mission. Il est peut-être temps, si on veut éviter cette dérive mortelle que constitue cette judiciarisation des opérations pour nos armées, que le politique réfléchisse aux mesures nécessaires pour adapter le cadre juridique aux opérations de guerre pour les dégager clairement du droit du temps de paix.

Enfin, en étant impertinent et donc politiquement incorrect, le citoyen pourrait s'étonner que les juges aient accepté d'instruire une telle procédure, car pour instruire honnêtement à charge et à décharge, comptent-ils convoquer les chefs talibans à l'origine de l'embuscade meurtrière dans laquelle eux-mêmes ont perdu de nombreux combattants ? Envisagent-ils une reconstitution sur les lieux du combat ? La justice, mission régaliennne de l'Etat, doit assurer la protection de la société, la sanction des comportements interdits et l'arbitrage des conflits entre personnes. Elle doit donc garantir le respect du droit par tous et sanctionner les infractions à la loi à partir de règles qui s'appliquent dans un Etat de droit et contenues dans le code de procédure pénale. La guerre n'est en rien concernée par ce code de procédure. La Défense nationale, autre mission régaliennne de l'Etat, assure, elle, l'intégrité du territoire et la protection de la population contre les

agressions armées. Par ailleurs, en connexion avec notre diplomatie, elle doit être en mesure de remplir des missions qui découlent de nos obligations internationales, notamment sous mandat de l'ONU et qui s'exercent, c'est une évidence, dans un état de non-droit qui comporte des risques énormes pour la vie de nos soldats. Alors, de grâce, à chacun son « métier » !

5- Opex & Zones de conflits

Mort de Ben Laden : de quelle polémique parle-t-on ?

Un entretien avec Atlantico

La publication d'un livre, *No Easy Day*, reprenant le témoignage d'un commando qui a participé à l'opération contre Ben Laden suscite la polémique aux Etats-Unis.

Auteur d'un récent livre consacré à "*La mort de Ben Laden*" (éditions Jacob-Duvernet), j'ai été interviewé par plusieurs médias (dont [France 24](#), [Le Parisien](#)) sur le sujet et plus longuement par le site d'informations Atlantico. [Pour lire l'entretien, cliquez ici](#). En voici un court extrait,

"Au fond, quelle est la polémique ? De dire que Ben Laden a été tué ? Les Républicains n'auraient-ils pas fait la même chose s'ils en avaient eu l'occasion ? Je ne vois pas en quoi ce débat peut mettre les Démocrates en difficulté. On pourrait imaginer une prise de position de la part de l'extrême gauche, sur des valeurs droites de l'hommisme et humanistes ... mais certainement pas de celle des conservateurs Républicains sur le fait que l'Amérique tue ses ennemis !"

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Dimanche 2 Septembre 2012 à 10:26

Un hélicoptère Tigre de plus en Afghanistan

Ligne de Défense, 02.09.2012



Mes excellents collègues d'[infosdéfense.com](#) étaient bien informés. Un *Antonov* a bien chargé, ce dimanche matin, à Pau, un ou deux *Tigre* en partance pour l'Afghanistan.

Un, c'est sûr (confirmé par l'EMA) et c'est donc un renfort pour ce qui reste du bataillon d'hélicoptères.

Deux peut-être, mais dans ce cas, il s'agirait d'une relève pour l'un des deux.

Les forces spéciales américaines suspendent temporairement la formation de policiers afghans



Le commandement des forces spéciales américaines en Afghanistan a beau répéter avoir “pleine confiance” en ses partenaires afghans, il n’empêche... En effet, dans un communiqué diffusé le 2 septembre, il a annoncé la suspension temporaire de la formation des recrues de l’Afghan Local Police (ALP).

“Les opérations courantes faites en partenariat se sont poursuivies et continueront à se poursuivre, même si nous suspendons temporairement l’entraînement d’environ 1.000

nouvelles recrues de l’ALP” a expliqué le colonel Thomas Collins, un porte-parole de l’Isaf.

Cette décision a été prise suite à la hausse constatée ces dernières semaines des incidents dits “Green on Blue”, c’est à dire des attaques menées par des soldats ou des policiers afghans contre les troupes de la Force internationale d’assistance à la sécurité (ISAF), déployée en Afghanistan sous l’autorité de l’Otan.

Cette suspension de la formation et l’entraînement d’environ un millier de recrues de l’ALP doit permettre de vérifier leurs identités et d’enquêter sur leur parcours afin d’éviter toute infiltration des insurgés dans leurs rangs. Il s’agira de voir si elles ont des liens avec le Pakistan et d’étudier leurs antécédents familiaux.

Et ce ne sans doute pas un mal dans la mesure où la qualité du recrutement de l’ALP laisse à désirer étant donné que ses membres sont [régulièrement accusés](#) de commettre des exactions.

Cela étant, aucune mesure identique n’a été prise à l’égard de la police nationale (ANP) et des forces armées afghanes (ANA), bien que leurs membres sont le plus souvent à l’origine des attaques Green on Blue, lesquelles ont 45 tués dans les rangs de l’ISAF depuis le début de l’année, ce qui représente 14% des pertes.

Aussi, cette décision qui concerne l’ALP s’explique par le fait que ses zones d’actions se situent dans les endroits reculés de l’Afghanistan et que les instructeurs américains vivent avec ses membres, recrutés généralement par les maleks, c’est à dire les anciens des villages.

Actuellement, l’ALP a un effectif de 17.000 membres, l’objectif étant de le porter à 30.000. Le général David Petraeus, ancien commandant de l’ISAF et actuel patron de la CIA avait affirmé à son sujet, en [décembre 2010](#), qu’elle était “l’élément le plus critique de nos efforts pour aider l’Afghanistan à développer la capacité à assurer sa propre sécurité.”

D’après un responsable des forces spéciales américaines dont les propos ont été rapportés par le [Washington Post](#), lequel a évoqué la vérification des dossiers de 27.000 membres des forces de sécurité afghanes, les procédures actuelles de suivi ont leurs limites.

“Ce que nous avons appris, c’est que l’on ne peut pas s’en contenter. Nous aurions probablement dû nous doter d’un mécanisme de suivi des recrues depuis le début de leur enrôlement” a-t-il



affirmé.

Des centaines de soldats afghans exclus de l'armée pour leurs liens avec l'insurrection

Zone Militaire, 6 septembre 2012 – 11:26

Selon le général John Allen, le commandant de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF), déployée en Afghanistan sous l'autorité de l'Otan, 25% des attaques dites "Green on Blue", c'est à dire commises par des soldats afghans contre leurs homologues de la coalition, sont le fait d'insurgés infiltrés.

Ce phénomène, qui a pris de l'ampleur depuis le début de cette années (45 militaires de l'ISAF tués, soit 14% des pertes), est généralement expliqué par les différences culturelles, le stress des combats ou encore des motifs personnels.

Cela étant, le chef d'état-major interarmées américain, le général Dempsey, a évoqué cette question avec les autorités de Kaboul, lors d'une visite en Afghanistan le 20 août dernier. Et des mesures ont été prises dans la foulée, dont la vérification des antécédents des 350.000 membres des forces de sécurité du pays.

Cependant, et d'après le porte-parole du ministère afghan de la Défense, Zaher Azimi, ce travail a débuté il y a déjà 6 mois pour les membres de l'armée nationale afghane (ANA). Et l'examen de 195.000 profils a conduit à l'exclusion de nombreux soldats.

"Jusqu'ici, des centaines de personnes ont été soit arrêtées, soit exclues de l'armée. Nous avons trouvé des preuves contre certaines personnes. D'autres, suspects, ont également été arrêtées" a ainsi indiqué Zaher Azimi, le 5 septembre. "Tous les soldats arrêtés ou expulsés sont Afghans. Il n'y a pas d'étrangers parmi eux" a-t-il précisé.

Interrogé par RFI, le lieutenant-général James Terry, le commandant interarmées de l'ISAF, a estimé que "ce chiffre est (...) une indication du sérieux des forces de sécurité afghanes dans cette affaire". "Tous les dirigeants afghans, y compris le président, sont sur le pont pour que cesse ce phénomène" des attaques fratricides, a-t-il ajouté.

Ciel afghan: un "Tigre" français de plus et enfin des "NH90" (italiens)

Ligne de Défense, 03.09.2012



C'est [NHI qui l'annonce](#) mais dans la foulée de l'état-major italien: des NH90 italiens sont arrivés en Afghanistan, pour le premier déploiement opérationnel de cet appareil. L'Italie devrait en mettre en ligne six exemplaires.

Les premiers exemplaires ont été transportés en Afghanistan à bord d'un C-17 américain et

sont arrivés le 18 août. Mais ce n'est que le 23 août que l'EM italien a diffusé l'information. L'Allemagne devrait à son tour, dans les mois qui viennent, déployer des *NH90* en Afghanistan, pour des missions d'évacuation médicale.

Je profite de ce post pour confirmer qu'un *Tigre* français supplémentaire va bien renforcer ponctuellement les moyens hélicoptères français à Kaboul. L'*Antonov* de Pau (voir mon post d'hier) n'a embarqué qu'un appareil. Appareil qui assurera des missions d'appui dans le cadre du retrait français.

Les forces d'élites de chiens américains seront déployées en Afghanistan

Newsopex, Lundi 3 septembre 2012



Une sorte de « forces d'élites de chiens » qui seront envoyées en Afghanistan sont actuellement dressées sur une des bases militaires américaines.

Les spécialistes préparent actuellement 16 chiens lors des entraînements physiques et psychologiques.

Les Américains ont déjà utilisé les chiens-sapeurs pendant la guerre au Vietnam, mais

cette expérience a été presque perdue après la fin de la guerre. Les légions de forces d'élite de chiens n'a retourné dans les troupes de l'armée américaine que depuis 2007.

Retrait néo-zélandais d'Afghanistan: c'est pour avril 2013

Ligne de Défense, 04.09.2012



L'ISAF a pris note de la décision des autorités néo-zélandaises de retirer leur petit contingent d'Afghanistan (cliquer [ici](#) pour lire le communiqué de l'ISAF). 145 soldats néo-zélandais sont encore affectés à une PRT.

[La Nouvelle-Zélande avait confirmé lundi matin](#), le retrait de ses troupes d'Afghanistan à la fin avril 2013, soit six mois avant la date prévue à l'origine. Ce retrait avancé avait été

évoqué le mois dernier, après la mort de trois soldats néo-zélandais (cliquer [ici](#) pour voir la vidéo du Haka de leurs camarades), deux hommes et une femme, tués par l'explosion d'une

mine dans la province de Bamiyan (centre) où les Néo-Zélandais sont déployés depuis 2003. Dix soldats néo-zélandais sont morts en Afghanistan, donc cinq le mois dernier.

Syrie : Fabius promet une réponse “immédiate et fulgurante” en cas d’utilisation d’armes chimiques

Ligne de Défense, 31 août 2012 – 15:48

Dans la droite ligne du discours prononcé le 27 août dernier par le président Hollande lors de la conférence des ambassadeurs, le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius est revenu, ce jour, lors d’un entretien accordé à Europe1, sur la menace que représente les armes chimiques et bactériologiques détenues par les forces du régime syrien, aux prises avec une rébellion depuis mars 2011.

“Il est certain que nous jugeons Bachar el-Assad responsable de l’utilisation de ces armes et s’il y avait la moindre tentative d’en faire utilisation directement ou indirectement la réponse serait immédiate et fulgurante” a ainsi déclaré le patron du Quai d’Orsay. “Nous sommes absolument intransigeants sur ce point. Ces armes bactériologiques et chimiques sont d’un danger extrême” a-t-il insisté.

Quant à savoir si une telle intervention militaire devrait avoir un mandat du Conseil de sécurité des Nations unies, Laurent Fabius a expliqué que, étant donné que “le bactériologique et le chimique” sont “d’une autre nature que les armes ordinaires”, la “réglementation est différente”. “Là il est certain que compte tenu des conséquences on ne peut pas supporter, même un instant, la manipulation de ces armes” a-t-il ajouté.

Le veille, la France avait organisé une réunion du Conseil de sécurité de l’ONU – dont elle assurait la présidence – afin d’évoquer la situation humanitaire en Syrie et dans les pays limitrophes, submergés par l’afflux de réfugiés fuyant les zones de combat.

A cette occasion, Laurent Fabius a annoncé le déblocage de 5 millions d’euros supplémentaires – en plus des 20 millions déjà consentis – pour aider l’opposition syrienne. Une partie sera affectée aux “zones libérées”. Son homologue britannique, William Hague, en a fait de même, en déclarant que Londres va déboursier 3 millions de livres en plus des 27,5 millions versés précédemment.

“Peut-être que dans ces zones libérées, les Syriens qui veulent fuir le régime trouveront un abri, ce qui du coup rendra moins nécessaire de passer la frontière” vers la Turquie ou la Jordanie, a fait valoir le chef de la diplomatie française.

Il s’agit-là d’une réponse à l’inquiétude exprimée par Ankara, dont le ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, avaient demandé un peu plus tôt l’établissement “sans délai de camps pour personnes déplacées à l’intérieur de la Syrie” étant donné que la Turquie “ne peut pas faire face au flot actuel de réfugiés” et que le pays a déjà consacré 300 millions de dollars pour leur accueil.

A propos des zones tampons, Laurent Fabius et William Hague ont déclaré, avant la réunion du Conseil de sécurité, que leur création poserait “d’énormes problèmes”. “Nous n’excluons rien et nous avons mis sur pied des plans d’urgence selon plusieurs scénarios” a affirmé le ministre britannique, avant d’ajouter que “cette idée (ndlr, des zones protégées) se heurte à des difficultés considérables”. Et de poursuivre : “Nous devons également dire clairement que tout ce qui ressemble à une zone de sécurité nécessite une intervention militaire et c’est bien sûr quelque chose qui doit être considéré avec beaucoup de précaution.”

Onu: une intervention militaire en Syrie est inacceptable (Brahimi)



Lakhdar Brahimi

© AFP/ Ramzi Haidar, 11:19 02/09/2012, **MOSCOU, 2 septembre - RIA Novosti**

Une intervention militaire en Syrie ne sera jamais acceptable pour la solution de la crise en Syrie, a déclaré samedi soir le nouveau médiateur des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie Lakhdar Brahimi dans une interview accordée à la chaîne télévisée Al Arabiya.

"Une intervention militaire en Syrie signifiera l'échec des efforts diplomatiques (...) Pour moi, c'est inacceptable (...) ni aujourd'hui, ni demain, ni après-demain", a indiqué le médiateur international.

Il a souligné que "le gouvernement porte une plus grande responsabilité pour l'arrêt des violences" que l'opposition. "Le gouvernement syrien doit répondre aux aspirations légitimes de son peuple", a affirmé M.Brahimi avant d'ajouter qu'il était impossible de remplir sa mission sans le soutien des pays membres du Conseil de sécurité de l'Onu.

Il y a une semaine, l'ancien chef de la diplomatie algérienne Lakhdar Brahimi a été nommé au poste de médiateur de l'Onu et de la Ligue arabe pour remplacer Kofi Annan dont le mandat avait pris fin. Le 1er septembre, il a officiellement pris ses fonctions.

La Syrie, terrain d'entraînement potentiel pour de futurs terroristes français

MONDE - Publié le 02/09/2012, Mis à jour le 03/09/2012 à 10h03



Des officiels des organisations antiterroristes françaises se sont confiés à Time Magazine: ils craignent que la Syrie, en pleine guerre civile, **ne devienne un aimant pour les extrémistes français souhaitant rejoindre le djihad.**

Plusieurs sources officielles ne pouvant être citées ont précisé:

« Un nombre significatif de jeunes Français se sont rendus en Turquie pour ensuite aller combattre en Syrie. Dans un cas, un groupe d'une demi-douzaine de jeunes hommes avaient d'abord nourri leur appétit pour l'islam radical sur Internet. Ils étaient ensuite parvenus dans des camps de réfugiés syriens le long de la frontière turque, pour obtenir des informations et prendre contact avec les forces rebelles. Puis ils avaient enfin voyagé à l'intérieur de la Syrie, pour rejoindre l'un des nombreux groupes formés par les djihadistes étrangers, selon l'un des hommes français du groupe, qui s'est rétracté, est rentré chez lui [en France] et a été interrogé par les autorités qui avaient pris connaissance du voyage. »

La diversité de l'opposition syrienne

La difficulté de la situation, explique le Time, est que parmi les rebelles voulant faire tomber Bachar el-Assad, il y a des islamistes et des non-islamistes.

La composition de l'opposition syrienne est très variée, comme l'expliquait dans Le Monde Nora Benkorich, doctorante à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS):

«L'opposition intérieure, tout comme l'opposition extérieure, n'a pas été épargnée par les désaccords stratégiques et les divergences politiques. Il existe aujourd'hui à l'intérieur du pays de nombreuses coordinations locales (représentant un ou plusieurs quartiers, une ville ou une région) qui se sont agrégées autour de cinq formations.»

Ces formations vont de la commission générale de la révolution syrienne (CGRS), «qui se revendique d'un héritage spirituel, culturel et éthique islamique» aux djihadistes du Front Al-Nusra (FN), «qui se présente comme le pendant syrien d'al-Qaida», selon Nora Benkorich.

L'urgence de voir Bachar partir

Mais pour l'instant personne ne commet d'attentat terroriste islamiste, selon le Time. Si les autorités connaissent leur mouvance et leurs aspirations, il est néanmoins impossible à l'heure actuelle de leur reprocher (ou aux Français les ayant rejoint) de se battre contre un dictateur dont la majorité de la communauté internationale (et notamment la France) [dit officiellement souhaiter le départ](#).

«La raison pour laquelle on ne peut pas accuser les gens souhaitant se battre en Syrie de faits liés au terrorisme, c'est que pour l'instant, les islamistes n'ont pas encore commencé à y utiliser la terreur, et ne voient pas encore l'intérêt d'exploiter le conflit pour exporter des activités terroristes dans les nations européennes anti-Assad, explique une source. S'ils ont assez de temps, cela pourrait changer. Nous espérons très fort que les combats seront terminés avant que cela n'arrive.»

L'érosion du régime d'Assad qui s'est accélérée depuis quelques mois est donc le seul motif d'optimisme. Comme [nous l'expliquions sur Slate en juillet dernier](#):

«Les troupes syriennes ont peut-être reconquis les cendres de Douma, mais le délabrement de l'armée est patent. Les casernes se vident de leurs soldats, mais ce sont surtout les désertions au sein de l'état-major qui multiplient, comme celle du Général de brigade [Manaf Tlass](#), ancien ami intime du Président Bachar el-Assad, et qui a révélé quel genre de séisme frappe actuellement les premiers cercles du pouvoir.»

Photo: Rebelles syriens à Alep. REUTERS/Goran Tomasevic –

Une tournée de JYLD au Proche-Orient

Le porte-parole adjoint du ministère de la Défense, le général **Marin Klotz** a annoncé ce matin une prochaine tournée de **Jean-Yves Le Drian** au Proche-Orient. Le ministre devrait notamment se rendre à la frontière jordano-syrienne, pour visiter l'hôpital de campagne français et rencontrer les autorités jordaniennes. Au Liban, il doit aussi rencontrer les autorités locales, puis aller au contact de la FINUL II, dont le format a fondu (de 1300 à 850 pax). Des dossiers d'armements sont aussi en souffrance avec le gouvernement libanais, notamment dans le domaine des hélicoptères et des missiles antichars. On l'a bien vu avec le récent débordement des affaires syriennes au Liban, les autorités locales nécessitent eux aussi des moyens qui ne peuvent pas se résumer à des armes non létales.

Pour des raisons de sécurité, aucune date de déplacement n'a été livrée par le général Klotz, même si, au Liban, les choses semblent déjà très organisées, selon un représentant de la presse locale.

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [9/06/2012 05:10:00 PM](#)

Nucléaire : Iran, Israël, qui est dans son droit ?

Le Point.fr - Publié le 04/09/2012 à 19:56 - Modifié le 04/09/2012 à 21:51

Téhéran est-il dans l'illégalité en enrichissant de l'uranium ? Tel-Aviv peut-il se protéger en attaquant les sites iraniens ? Analyse.



L'ayatollah Khamenei se dit déterminé à poursuivre l'enrichissement d'uranium. Pour l'en empêcher, Benyamin Netanyahou affirme qu'il n'hésitera pas à attaquer l'Iran. © Ho New/Oded Balilty / Reuters/Sipa

Israël sort renforcé du dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). L'État hébreu, qui n'a cessé d'insister sur l'inefficacité du dialogue avec Téhéran, a été conforté par les déclarations de l'agence, selon laquelle la République islamique a doublé ses capacités d'enrichissement d'uranium sur son site souterrain de Fordo. Le 18 août dernier, l'Iran y avait installé environ 2 000 centrifugeuses, soit un millier de plus qu'en mai. Sur ce nombre, environ 700 demeurent aujourd'hui en activité, précise le rapport.

"Sans surprise, nous avons une confirmation du durcissement du programme nucléaire iranien", explique une source diplomatique occidentale proche du dossier. "Nous nous dirigeons aujourd'hui vers une cohésion avec la position israélienne. D'après elle, la menace ne se situe plus aujourd'hui dans le degré d'enrichissement de l'uranium (20 %), mais dans le nombre de centrifugeuses disposées sous terre, et donc désormais invulnérables." En d'autres termes, le temps presse avant que l'Iran n'ait assez de machines invulnérables face aux bombes. À ce moment-là, craint Israël, la République islamique pourrait décider quand bon lui semble de se lancer dans la construction de la bombe, en toute sécurité.

Une autre énergie alternative au pétrole

Un alarmisme que ne partage pas Akbar Etemad, ex-directeur de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) de 1974 à 1978, sous le shah. "Le rapport de l'AIEA ne présente rien de nouveau", affirme-t-il au Point.fr. "L'Iran a toujours dit qu'il continuerait à enrichir de l'uranium, ce que lui garantit le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) dont il est signataire" (depuis 1970, NDLR). Conclu en 1968, ce traité interdit le développement de l'arme atomique en dehors des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

Il accorde en revanche l'accès à toutes les technologies et aux équipements nécessaires pour développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire civile.

"L'enrichissement d'uranium en fait partie", souligne Akbar Etemad. L'Iran justifie son programme par le besoin de trouver une énergie alternative au pétrole, une source vouée à s'épuiser. Téhéran affirme également vouloir équiper son réacteur de recherche médicale, servant à diagnostiquer certains cancers. Mais, pour les grandes puissances chargées de négocier avec l'Iran (les cinq membres du Conseil de sécurité, plus l'Allemagne), la finalité du programme nucléaire iranien serait tout autre.

"Aucun autre objectif que la bombe" (diplomate occidental)

"Il n'y a aucun autre objectif crédible que la bombe atomique", souligne un diplomate occidental. En 2002, c'est la révélation par l'opposition iranienne de l'existence de deux sites nucléaires inconnus - une usine d'enrichissement d'uranium à Natanz, et une à réacteur d'eau lourde à Arak - qui a lancé les spéculations quant à la nature purement civile du programme nucléaire iranien. "Une bombe iranienne serait une catastrophe du point de vue de la prolifération dans la région", insiste le diplomate.

"Depuis quand se base-t-on sur des suspicions, et non des faits, en droit international ?" s'insurge de son côté Akbar Etemad, qui rejette en bloc le risque de prolifération. "L'Inde et le Pakistan, qui n'ont pas signé le TNP, ont bien la bombe, et ce n'est nullement une catastrophe, d'autant plus qu'Islamabad n'est pas un modèle de stabilité." L'Arabie saoudite, en guerre froide avec Téhéran, a pourtant averti qu'elle se lancerait elle aussi dans la course à l'armement atomique si son grand rival chiite accédait à la bombe.

Deux poids, deux mesures

"Si l'Arabie saoudite dit vrai, Riyad aurait déjà réagi lorsque Israël, son ennemi à l'époque, s'est doté de l'arme atomique." Pour l'ex-directeur de l'OIEA, le cas de l'État hébreu cristallise encore mieux ce deux poids, deux mesures. "Israël est un pays hors la loi du point de vue nucléaire : Tel-Aviv, qui menace aujourd'hui d'attaquer l'Iran, n'a jamais signé le TNP et n'a jamais pour autant

été sanctionné par le Conseil de sécurité de l'ONU", souligne-t-il. S'il n'a jamais reconnu être détenteur de l'arme nucléaire, l'État hébreu posséderait, d'après les spécialistes, entre 100 et 200 ogives nucléaires. Il a conclu en 1969 une "entente" avec les États-Unis, aux termes de laquelle les dirigeants israéliens s'abstiennent de toute déclaration publique sur le potentiel nucléaire de leur pays et ne procèdent à aucun essai. En échange, Washington renonce à exercer des pressions liées à ce dossier.

Pour justifier son refus de voir l'Iran se doter de la bombe, Israël insiste sur les menaces des dirigeants iraniens, dont il fait régulièrement l'objet. Le 15 août dernier, le guide suprême iranien, l'ayatollah Khamenei, a encore déclaré qu'Israël, une "excroissance sioniste artificielle", "disparaîtra du paysage" de la région. "Il existe un Conseil de sécurité pour qu'Israël porte plainte contre ce genre de propos, affirme Akbar Etemad. Mais ce pays ne peut être à la fois juge et partie en s'engageant dans des frappes." Pour éviter les conséquences potentiellement explosives d'une telle initiative, l'Occident insiste sur la nécessité d'accentuer les sanctions contre Téhéran. Car celles-ci touchent durement l'économie iranienne.

Disparition de traces suspectes

"En termes de capacité de sanctions, nous sommes passés de 10 % en début d'année à 70 % aujourd'hui", note une source diplomatique occidentale, se référant à l'embargo européen sur le pétrole iranien, entré en vigueur le 1er juillet dernier. "Ce qui reste, ce serait un embargo général sur le commerce avec la République islamique, mais nous en sommes encore loin", concède la source. Problème, le cours élevé du baril assure à Téhéran de confortables rentrées d'argent, malgré la baisse de ses exportations.

Les inquiétudes occidentales ne se limitent pas aux sites nucléaires. L'AIEA accuse également l'Iran d'entraver son travail de vérification sur la base militaire de Parchin, laissant clairement entendre que Téhéran a fait disparaître des traces suspectes juste après que l'agence a demandé à la visiter. Le "gendarme du TNP" soupçonne les autorités iraniennes d'avoir procédé dans un conteneur à des tests d'explosion conventionnelle à forte puissance, pouvant être applicables au nucléaire, ce que Téhéran dément.

"L'agence estime que cette base militaire est liée au nucléaire, car elle contient des éléments pouvant être détournés", explique un expert proche du dossier. "L'AIEA possède avec l'Iran un accord de sûreté nucléaire qui porte uniquement sur le contrôle de matières fissiles dans les centres déclarés : un domaine qui exclut donc Parchin", estime pour sa part Akbar Etemad.

L'Iran augmente ses capacités d'enrichissement de l'uranium et bloque toujours l'accès du site de Parchin à l'AIEA

Ligne de Défense, 31 août 2012 – 17:09

A l'occasion de l'ouverture du 16ème sommet des pays non-alignés, le 30 août à Téhéran, le guide suprême de la République islamique d'Iran, l'ayatollah Alo Khamenei, a une nouvelle fois assuré que son pays "ne cherchera jamais à avoir l'arme atomique" mais "ne renoncera jamais au droit du peuple iranien à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques".

Pourtant, si tel est le cas, Téhéran ne devrait pas opposer de difficultés à ce que ses centres nucléaires soient ouverts aux inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), avec laquelle la République islamique a échoué, la semaine passée, à trouver un terrain d'entente afin de lui donner un accès aux sites qu'elles considère suspects.

En attendant, le dernier rapport de l'AIEA, publié jeudi, indique que l'Iran a doublé ses capacités d'enrichissement d'uranium sur le site de Fordo, près de Qom, celui-là même dont Téhéran a dû reconnaître existence après avoir été mis devant le fait accompli en 2009.

Ainsi, selon l'agence basée à Vienne, et malgré les sanctions internationales, il y aurait désormais 2.000 centrifugeuses installées dans cette usine, creusée sous une montagne incluse dans un camp des Gardiens de la Révolution. Soit donc 1.000 de plus par rapport à mai dernier. Pour mémoire, c'est sur ce site qu'avaient été trouvées des traces d'uranium enrichi à 27%, ce qui reste encore en deçà des 90% nécessaires pour une bombe nucléaire.

“L'activité d'enrichissement d'uranium de l'Iran, en particulier l'installation continue de centrifugeuses à Fordo, sont profondément troublantes” a affirmé, à l'AFP, un diplomate occidental, sous couvert de l'anonymat.

En outre, dans son rapport, l'AIEA a une nouvelle fois déploré l'interdiction qui lui est faite de visiter le site militaire de Parchin, lequel l'intéresse particulièrement dans la mesure où il aurait abrité des installations pouvant servir à faire des expériences de détonique, ce qui constituerait des “indications fortes” d'un programme d'armement.

Pour autant, il semblerait que, d'après [des images satellites](#) du site prises au cours de ces derniers mois, que Téhéran y ait “fait le ménage”, en faisant disparaître d'éventuelles traces d'activité suspecte. “Quand l'agence aura accès à l'endroit (nldr, Parchin), sa capacité de mener une vérification efficace aura été considérablement entravée” souligne le document.

Quoi qu'il en soit, et alors que le gouvernement israélien s'impatiente et semble préparer une opération militaire contre les sites nucléaires iraniens, la Maison Blanche, par la voix de son porte-parole, Jay Carney, rappelle que les Etats-Unis restent déterminés à empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire.

Jusqu'à présent, Washington veut donner la priorité à la diplomatie et compte sur l'effet des sanctions. “La fenêtre pour résoudre (ce dossier) reste ouverte (...) mais elle ne restera pas ouverte indéfiniment” a cependant prévenu Jay Carney.

L'Iran annonce de prochaines manœuvres de grande envergure

Opexnews, Dimanche 2 septembre 2012

L'Iran va mener dans les prochaines semaines un exercice de défense anti-aérienne à grande échelle, a annoncé le commandant des forces anti-aériennes des Gardiens de la révolution, le général Farzad Esmâïli, cité dimanche par les médias. “Tous les systèmes de défense anti-aériens seront utilisés lors de cet exercice”, prévu durant le mois iranien de Mehr allant du 21 septembre au 21 octobre, a indiqué le général Esmâïli, précisant que cet exercice était destiné notamment à tester “la capacité de gestion de crise” des forces iraniennes face à des “scénarios inattendus”.

6– Défense de par le Monde

La France et la Belgique en harmonie pragmatique

Nicolas Gros-Verheyde / Capacités Milit – Exercices UE, Défense UE (droit doctrine politique) / sept 4, 2012



lundi soir à la résidence Louise

(BRUXELLES2) Last but not least. Dans la tournée « bruxelloise » qu'a effectuée lundi, le MinDéf français, Jean-Yves Le Drian n'a pas manqué d'avoir un échange assez long avec son homologue belge, Pieter de Crem, lors d'un diner de travail, qui s'est tenu dans la résidence du ministère, à deux pas du bois de la Cambre.

Avant le traditionnel échange de pralines, les deux participants ont tenu quelques mots, assez convenus, il faut le dire, devant la presse. « *La Belgique, c'est notre partenaire le plus constant, le plus fidèle, avec lequel nous avons une coopération saine sans arrière pensée* » a expliqué le Français. « *L'objectif entre Français et Belges et d'approfondir les relations sur quelques points concrets : la formation, les acquisitions futures, les hélicoptères NH90 et les avions de transports A400M* » a détaillé le Belge. Il est vrai qu'entre Français et Belges, il n'y a pas de rivalité et peu de discussions idéologiques même si l'un est franchement un fidèle support de l'OTAN et l'autre un ardent Européen. Leur approche a tous les deux se veut « *pragmatique* ». « Et la coopération, pour être discrète, et moins tapageuse qu'avec d'autres partenaires (suivez mon regard... 😊) est effectivement très concrète, et s'exerce sur de multiples facettes.

Formation des pilotes

Depuis de longues années déjà, les pilotes belges se forment et s'entraînent en France à Tours et Cazaux pour les pilotes de chasse (sur Alpha jet), à Avord pour les pilotes de transport et à Dax pour les pilotes d'hélicoptères. Une formation dont on ne peut que se féliciter du côté belge. « *Nos pilotes ont atteint plus de 90% des cibles lors de notre opération en Libye. Ce qui montre l'excellence de la formation française* » explique un officier.

Evacuation des citoyens

Autre champ de coopération, les opérations d'évacuation de citoyens (dite NEO). La dernière opération en commun, en Côte d'Ivoire au printemps dernier, a permis un bon retour d'expérience.

Les Belges étaient effectivement présents à Abidjan en soutien d'une opération menée essentiellement par les Français (du fait de leur présence préalable sur le terrain au titre de l'opération *Licorne*). Des exercices sont ainsi programmés, afin de renforcer cette coopération tant dans la planification que dans l'exécution de ces opérations, avec à la clé un partage accru des renseignements et l'intensification de la coopération entre forces spéciales.

Echange de bons procédés en Afghanistan

De façon très pratique, Belges et Français sont en passe de procéder à un échange de logements en Afghanistan. Les Belges ont ainsi cédé leurs bâtiments aux Français à Kaia – l'aéroport international de Kaboul – qu'ils vont quitter en octobre et dont les Français vont prendre le commandement. De leur côté, les Français rétrocèdent aux Belges leurs logements ainsi que les shelters pour les avions (Mirage) dont ils disposent à Kandahar. Cela peut paraître une évidence. Mais comme l'explique un connaisseur du dossier à B2, « *chaque bâtiment déployé sur le terrain appartient en fait aux nations qui peuvent le rétrocéder à un de leurs alliés* ». Avantage aussi pour chacune des parties : inutile de déplacer ces bâtiments ou les rapatrier, du moins dans l'immédiat. Autre sujet de coopération, une négociation est en cours pour baser un avion C-130 belge à Douchanbé (Tadjikistan), en mode « semi-permanent », qui serait mis à disposition des Français pour le transport des troupes vers ou venant d'Afghanistan (et vice-versa, les avions français seront mis à disposition des Belges ou des matériels qui repartiraient).

Marc Compagnol nouveau n°2 de l'armée

Belga - Mis en ligne le 03/09/2012



Le général Compagnol a pris la tête du département "Opérations et entraînements" au sein de l'état-major de la Défense.

Le lieutenant-général Marc Compagnol a pris lundi ses fonctions de chef des opérations de l'armée belge - l'un des plus importants postes dans la hiérarchie militaire -, abandonnant celle de "patron" de la composante Terre, a-t-on appris de sources militaires. Le général Compagnol, 55 ans, a pris la tête du département "Opérations et entraînements" (Ops&Trg) au sein de l'état-major de la Défense, ce qui en fait de facto le numéro deux de l'armée.

Il succède au général-major Philippe Martin, qui n'a occupé cette fonction que durant un bon mois à titre intérimaire, entre la nomination du nouveau chef de la Défense (Chod), le général Gerard Van Caelenberge, et son départ à la retraite. Le général Martin se présente en outre comme candidat aux élections communales du 14 octobre dans sa commune de Nassogne.

Le général Compagnol, un artilleur de formation, dirigeait la composante Terre - et ses près de 15.000 hommes et femmes - depuis septembre 2009.

Le successeur du général Martin comme chef adjoint des opérations (DACOs) est assuré le colonel Jean-Paul Deconinck, retenu pour une prochaine nomination au grade de général, a précisé un porte-parole militaire à l'agence BELGA.

Un comité d'avancement pour désigner de nouveaux généraux et en promouvoir d'autres devrait avoir lieu en octobre, selon un spécialiste du dossier.

Des exercices militaires internationaux commencent en mer Baltique

Mikhail Aristov, Rédaction en ligne, 1.09.2012, 20:26



Photo : RIA Novosti

Les exercices internationaux navals *Danex 2012* ont commencé ce samedi dans les eaux de la mer Baltique. En tout 20 pays vont participer à ces manœuvres de la marine, notamment le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, la Norvège, les Etats-Unis et d'autres Etats membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

En tout, environ 4000 militaires participeront à ces manœuvres.

A la base du scénario de ces exercices navals – un conflit local entre deux états théoriques, dans lequel sont impliqués des pays voisins. Cependant, le spectre des objectifs de ces manœuvres est beaucoup plus large, explique le rédacteur en chef de la revue *Natsionalnaïa oborona* (Défense nationale) Igor Korotchenko.

« Il s'agit de travailler sur l'amélioration et l'interaction entre les différents acteurs au niveau des groupes de travail. Apprendre à mener des actions de réplique lors des opérations pour désamorcer la crise, lutter contre le terrorisme et la piraterie. Et il s'agit aussi de réaliser des tâches pour mettre en place un régime d'embargo ».

La marine de la Baltique possède une grande expérience de participation dans les exercices militaires internationaux et des actions concrètes conjointes. Ainsi, les navires russes ont participé dans des opérations de déminage.

« C'est un problème d'interaction avec la marine pour les pays, dont les forces militaires sont présentes en Baltique. Le spectre de ces manœuvres est en train de s'élargir. Nous travaillons sur d'autres tâches. Il s'agit d'acquérir une certaine expérience, mais aussi de tenter de comprendre la logique et la tactique des forces navales de l'OTAN. Je pense que nos marins pourront y apprendre beaucoup de choses intéressantes et utiles pour eux ».

Lors des exercices *Danex 2012*, la marine russe sera notamment représentée par la corvette *Soobrazitelny* et l'hélicoptère de recherche et de sauvetage de l'aviation navale. Les exercices se

dérouleront sous la direction du commandement de la Marine du Danemark. En tout, 10 navires de marchandises civils devront participer à ces tâches d'apprentissage.

IMCMEX 12 (International Mine Countermeasures Exercise): la France discrète

Ligne de Défense, 06.09.2012



Du 16 au 27 septembre, 27 nations vont prendre part à un exercice de lutte contre les mines qui aura lieu à proximité du détroit d'Ormuz. A quelques encablures des côtes de l'Iran, pays dont la rhétorique n'a rien de subtil (cliquer [ici](#) pour lire un article de l'agence *FARS*).

IMCMEX 12 (dont j'ai parlé il y a quelques semaines [dans un post](#)) est autant un exercice qu'une démonstration de forces. Un exercice dont la France est quasiment absente puisqu'aucun navire n'y participera et que seule une dizaine de militaires français sera présente: quelques plongeurs-démineurs, des personnels du service de santé et deux officiers d'état-major. "Ce sera pour l'an prochain, avec deux chasseurs de mines", promet l'EMA.

"Auster Challenge 12" les manœuvres avec Israël, même restreintes, restent les plus importantes jamais réalisées

Opexnews, Lundi 3 septembre 2012

Un porte-parole du Pentagone a rejeté les accusations selon lesquelles les Etats-Unis réduisent significativement leur participation aux manœuvres conjointes avec Israël prévues en octobre à cause d'un manque de confiance en Jérusalem. "Auster Challenge 12 reste les exercices les plus importants jamais réalisés par les deux pays dans le domaine de la défense contre les missiles balistiques", a indiqué le lieutenant-colonel Jack Miller de l'US Air Force. "Les manœuvres n'ont pas changé de taille et comprendront les mêmes dispositifs que prévu initialement. Tous les systèmes déployés seront totalement opérationnels", a ajouté cet officier, qui a souligné que "la tenue de cet exercice est un signe concret de notre confiance mutuelle". Un autre responsable américain a pour sa part indiqué, sous couvert d'anonymat, que la réduction des effectifs américains envoyés en Israël, serait bien inférieure à celle annoncée ce week-end par le magazine Time.

L'aviation tchèque protège l'espace aérien des pays baltes



Un chasseur F-16

© REUTERS/ Gonzalo Fuentes, 16:01 01/09/2012,
VARSOVIE, 1er septembre - RIA Novosti

L'Armée de l'air tchèque protégera l'espace aérien des pays baltes du 1er septembre 2012 au 4 janvier 2013 dans le cadre de la mission Baltic Air Policing 2012, a annoncé samedi

l'agence tchèque CTK.

Les Tchèques ont pris la relève des Polonais lors d'une cérémonie tenue à la base aérienne de Siauliai, en Lituanie, en présence des ministres de la Défense tchèque et lituanienne, Alexandr Vondra et Rasa Juknevicienė.

La mission de protection de l'espace aérien des pays baltes sera confiée à des chasseurs tchèques Jas-39 Gripen. 64 militaires tchèques participeront à l'opération.

"Le contrôle de l'espace aérien des pays baltes coûtera 100 millions de couronnes tchèques (près de 5 millions de dollars) à Prague", a noté le ministre Vondra.

L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie n'ont pas d'avions de chasse. L'armée tchèque a déjà participé à la mission de protection des trois pays en 2009.

En janvier 2013, les Danois dotés de chasseurs F-16 remplaceront les Tchèques dans le ciel des pays baltes.

La croisière chinoise s'amuse et, éventuellement, peut jouer à la guerre

Ligne de Défense, 02.09.2012



personnes et 300 véhicules.

Une info qui m'avait échappé dans la torpeur caniculaire (!!!) des premiers jours d'août (merci à *China Defense Blog* et *Danger Room* d'avoir reparlé de ce sujet).

La Chine a lancé le premier d'une série de quatre Ro-Ro de 36 000 tonnes et 178 m de long, le "Bohai Emerald Bead" (ou "Bohai Sea Green Pearl"), un Ro-Ro de croisière (cliquer [ici](#) pour voir des photos des cabines) capable de transporter 2000

Le 8 août (chiffre de bon augure), lors du baptême du navire, une de ses capacités a été dévoilée: ce Ro-Ro est en fait un navire auxiliaire de la marine chinoise qui peut y embarquer quelques milliers d'hommes et quelques centaines de véhicules militaires (voir photo ci-dessous et cliquer [sur ce lien](#) pour en voir quelques autres). Idéal pour transporter et débarquer deux régiments et leur matériel. "Projection stratégique" dit le *Quotidien du Peuple*. Et ça rappelle le QE2 pendant la guerre des Malouines (Falklands, 1982), mais en mieux planifié.



Les réservistes et Gardes nationaux US rentrent chez eux

Ligne de Défense, 04.09.2012



C'est un [article du *Virginian Pilot*](#) qui l'annonce: il n'y a plus un seul membre de la [Garde nationale de l'Etat de Virginie](#) en opérations (intérieures comme sur la frontière avec le Mexique ou extérieures comme au Kosovo, Irak et Afghanistan). Une première depuis dix ans! 15 000 Gardes nationaux de cet Etat ont pris part à au moins une opex ou un tour opérationnel intérieur depuis 2002.

Ceci étant dit, il faut ajouter qu'il reste tout de même plus de 64 000 Gardes et réservistes US sous les drapeaux selon le Pentagone (cliquer [ici](#) pour lire le communiqué du Pentagone du 30 août). Mais c'est 50 000 hommes et femmes de moins qu'en août 2006 (115 801); en août 2008, ils étaient encore 110 713 et en août 2010: 103 008.

La suppression du service militaire divise toujours en Autriche

Zone Militaire, 3 septembre 2012 – 17:01

Si la professionnalisation des armées a fait l'objet d'un relatif consensus dans les pays où ce concept a été abandonné, il n'en va pas de même en Autriche où la question de mettre un terme au service militaire obligatoire est en suspens depuis bientôt deux ans.

En 2011, le chef d'état-major de la Bundesheer, le général Entacher, [avait été relevé de ses fonctions](#) pour avoir exprimé son opposition au projet de Norbert Darabos, son ministre de tutelle. L'officier avait à l'époque qualifié "d'erreur" cette option, estimant qu'elle allait coûter cher en plus de poser des problèmes au niveau du recrutement de soldat professionnel.

Mais devant les réactions provoquées par le limogeage du général Entacher, une commission réhabilita le général Entacher quelques mois plus tard et la réforme proposée par Norbert Darabos fut mise en sommeil.

L'éventualité de l'abandon de la conscription divise surtout la classe politique en Autriche, gouvernée depuis 2008 par une grande coalition rassemblant les sociaux-démocrates du SPÖ (gauche) et les conservateurs de l'ÖVP (droite), ce qui rend compliqué toute prise de décision en la matière.

Finalement, le dernier mot reviendra aux électeurs, qui seront appelés à se prononcer sur cette question lors d'un référendum prévu pour le début de l'année 2013. L'annonce en a été faite la semaine passée par le vice-chancelier, Michael Spindelegger (ÖVP), en accord avec Werner Faymann (SPÖ) le chef du gouvernement.

“En janvier, un référendum doit décider si nous devons maintenir le service militaire, un service militaire moderne obligatoire, ou si nous devons passer à une armée de métier” a ainsi déclaré, la semaine passée, Michael Spindelegger, le vice-chancelier (ÖVP), en accord avec Werner Faymann (SPÖ) le chef du gouvernement.

Comme bon nombre de pays en Europe, l'Autriche prévoit de réduire ses dépenses militaires dans les années qui viennent. Le plan présenté par le ministre de la Défense il y a deux ans préconisait le passage à une armée de métier au format réduit (22.000 hommes) avec la mise en place d'une garde nationale pour faire face aux catastrophes naturelles.

Le service militaire concerne tous les jeunes autrichiens âgés de moins de 35 ans. Sa durée est passé de 8 à 6 mois en 2005. Environ 30.000 conscrits prennent chaque année le chemin d'une caserne.

Les soldats suisses mis à l'amende

Zone Militaire, 3 septembre 2012 – 15:48

4,5 millions de francs suisses. C'est le montant total des amendes payées en 2011, selon [la RTS](#), par les soldats suisses, qui ont la particularité d'appartenir à une armée de milice.

En Suisse, les hommes âgés de 19 ans ont [une obligation de servir](#) sous les drapeaux pendant une période variable en fonction de leur grade. Cela se traduit par des “périodes”, appelées [cours de répétition](#), qui ont généralement lieu une fois par an pour une durée de 19 jours.

Par ailleurs, des séances de tirs sont obligatoires et, en cas de manquement, une amende est infligée au réserviste. Et le montant pour les retardataires peut s'élever à 1.000 francs suisses (soit 830 euros).

Ainsi, toujours en 2011, 10% des soldats n'ont pas respecté cette obligation, ce sont 3,5 millions de francs suisses qui ont ainsi été récoltés. Les cantons en perçoivent une partie (celui de Vaud a pu bénéficier de 300.000 francs supplémentaires, d'après RTS), le reste revenant à l'armée.

Mais ce système d'amendes ne concerne pas seulement le non-respect des obligations militaires. Le manquement à la discipline lors des cours de répétition ou en école de recrue peut coûter cher puisqu'au lieu de prendre des tours de consigne ou des jours d'arrêt, les contrevenants sont touchés au portefeuille.

“Non-respect des prescriptions de sécurité, rentrée tardive, alcool en chambre, toute incartade peut se solder par une sanction financière au bon vouloir de l’officier en charge des soldats” écrit la TSR. Et l’amende varie entre 100 et 500 francs.

Cela étant, le conseiller fédéral en charge de la défense, Ueli Maurer, s’est dit opposé à ces pratiques, qu’il a jugées “inefficaces” parce que “beaucoup de jeunes ont de l’argent et peuvent s’acheter la liberté”. “Je renoncerais volontiers à ces quatre millions au profit d’autres mesures” a-t-il ajouté.

L’Inde et la Chine vont reprendre leur coopération militaire

Zone Militaire, 4 septembre 2012 – 17:13



En juin 2007, et après avoir déjà mené des manœuvres navales communes en mer de Chine quatre ans plus tôt, New Delhi et Pékin avaient convenu d’organiser des exercices militaires terrestres conjoints, lesquels eurent lieu en octobre de cette année-là. Une seconde édition fut organisée, un an plus tard, en Inde.

Seulement, cette coopération militaire fut interrompue après une nouvelle dégradation des relations diplomatiques entre la Chine et l’Inde, lesquelles ont souvent été mauvaises, en raison de différends territoriaux.

En 1962, en effet, les deux pays s’étaient affrontés au cours d’une guerre brève mais meurtrière au sujet de l’Arunachal Pradesh, un Etat indien du nord-est, où réside d’ailleurs le Dalaï Lama (plus précisément à Dharamsala). Depuis, aucun règlement de la situation n’a pu être trouvé et la Chine a renforcé son infrastructure militaire à ses frontières, ce qui n’a pas été très bien vu du côté de New Delhi.

Qui plus est, la Chine entretient d’excellentes relations avec le Pakistan, l’ennemi héréditaire de l’Inde. Du coup, cette situation a conduit l’état-major indien à adopter une doctrine de “double front”, consistant à répondre aussi bien aux menaces chinoises que pakistanaïses.

Quoi qu’il en soit, les relations sino-indiennes tendent à se réchauffer avec l’annonce de la reprise des manœuvres militaires conjointes entre les deux pays, faite à l’issue, ce 4 septembre, d’une rencontre entre A.K Antony, le ministre indien de la Défense, et le général Liang Guanglie, son homologue chinois. Mais ces exercices se feront essentiellement au niveau de leurs forces navales respectives.

“Nous sommes parvenus à un consensus sur des visites à haut niveau, des échanges de personnels, la sécurité maritime (...) et la coopération entre les deux marines” a expliqué ce dernier. Les deux pays vont ainsi tenter de travailler ensemble sur la question de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe d’Aden.

“Nous avons beaucoup discuté de la situation en Asie du Sud, dans la région Asie-Pacifique, nous avons abordé beaucoup de sujets”, a également précisé A.K Antony. “Nous avons eu une conversation franche sur tous les sujets (...) y compris les questions frontalières” a-t-il ajouté.

De son côté, le général Liang Gianglie avait assuré lors d'une escale au Sri Lanka avant d'arriver en Inde que "les efforts de l'armée chinoise en vue d'échanges amicaux et de coopération (...) entre les nations d'Asie du Sud ont pour objectif de maintenir la sécurité et la stabilité régionale, et ne visent pas une tierce partie."

La mission RIMPAC 2012 est accomplie

Alexandra Zakharova, Olga Ilchenko, Rédaction en ligne, 4.09.2012, 18:37



Les navires russes sont revenus au port de Vladivostok après les exercices militaires internationaux RIMPAC au large des îles Hawaï. C'est la première fois que les Russes participent à ces exercices, organisés depuis 1971.

Dans le respect des traditions, un défilé solennel en l'honneur des marins revenus auprès de leurs familles, un banquet solennel

et une cérémonie de remise des diplômes d'honneur ont été organisés pour célébrer le retour de la marine russe des exercices RIMPAC 2012. Pendant trois semaines, le navire anti-sous-marin *Admiral Panteleev*, le tanker *Boris Boutoma* et le navire de sauvetage *Fotiy Krylov* ont travaillé avec leurs homologues étrangers sur une mission de recherche et de sauvetage, apprenant ensemble des méthodes de lutte contre le terrorisme, la piraterie et la contrebande, a déclaré le contre-amiral de la Flotte russe du Pacifique Viktor Sokolov.

« Des navires de 23 Etats ont participé à ces exercices de la marine. Ils ont également pris part à des manœuvres de navigation conjoints en effectuant des missions impliquant des tirs d'artillerie et des manœuvres de guerre navale ».

La Russie participe aux exercices RIMPAC pour la première fois. Auparavant, les représentants de la Flotte du Pacifique se rendaient à ces manœuvres uniquement en tant qu'observateurs. Cette année, nos marins ont eu la chance d'étudier l'équipement militaire étranger, explique l'expert militaire Igor Korotchenko. Cette année, en plus de 45 navires de guerre et des navires auxiliaires, 100 avions militaires ont participé à ces exercices.

« Au cours de ces dernières années, la Marine russe est en train d'élargir sa participation dans des exercices militaires internationaux. Les navires de la Flotte du Pacifique ont participé aux exercices RIMPAC en travaillant sur des missions de formation au combat. Cette participation renforce le prestige de notre flotte et permet de mieux étudier les forces navales de tous les États qui ont participé à ces manœuvres ».

Sur leur chemin du retour, les navires russes ont fait une escale de quatre jours au port japonais de Maizuru, avant de rentrer à Vladivostok. Le 23 septembre, plusieurs navires militaires japonais arriveront dans la région de Primorié pour participer à des exercices militaires conjoints avec la marine de Russie. En attendant, les marins russes ont deux semaines devant eux pour se reposer et retrouver leurs familles et leurs amis. /L

Les pilotes irakiens de F-16 suivront une formation aux USA



Des militaires de l'armée de [l'air d'Irak](#) qui devront piloter les chasseurs américains F-16IQ Fighting Falcon suivent une formation aux Etats-Unis. Le site de l'US Air Force communique qu'il s'agit au total de 27 officiers irakiens venus à la base de la Garde nationale des Etats-Unis dans l'Arizona.

Les officiers irakiens s'entraînent avec des pilotes des Etats-Unis, de Singapour, de Pologne, du Danemark, du Japon et des Pays-Bas. Le cours de formation dure de 6 à 8 mois après quoi les pilotes peuvent suivre une formation complémentaire ou passer des examens d'instructeur

7 – Nos Armées

a) – Terre

En 2013, l'armée de terre aura 105 jours de "préparation opérationnelle"

Le ministère de la défense a tranché : l'armée de terre disposera l'an prochain des crédits lui permettant d'assurer à ses troupes 105 jours de préparation opérationnelle. Au cours de l'été, des hypothèses de travail fixant ce chiffre à moins de 90 jours avaient été évoquées ! Le sujet est très sensible, surtout dans une armée dont le nombre d'hommes en opex se réduit à cause de la fin de l'Afghanistan. Ces jours de préparation opérationnelle sont les périodes pendant lesquels les militaires s'entraînent dans les camps ou avec leurs matériels.

Lors de son [audition par les députés de la commission de la défense](#), le 24 juillet, le général Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre (emat) expliquait que *" l'armée de terre ne dispose plus totalement des ressources nécessaires à une préparation opérationnelle de qualité. Le réalisme l'avait conduite à accepter une dégradation des conditions d'entraînement en ramenant l'objectif des 150 jours de préparation opérationnelle, fixés par la loi de programmation militaire, à 120 jours. Pourtant, avec 111 jours en 2012, voire moins à l'avenir, je pense que l'armée de terre est passée en dessous d'un seuil plancher qui fait peser un risque sur la préparation opérationnelle, la réussite de la mission et donc sur la vie de nos soldats. "*

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 3 Septembre 2012 à 21:00

Rentrée des futurs chefs de section au CENZUB

Mise à jour : 06/09/2012 16:49

Le 1^{er} bataillon de l'école spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr et la première brigade de l'école militaire interarmes (EMIA) ont suivi leur exercice de rentrée du 24 au 31 août 2012 à Sissonne. Leur objectif : acquérir et restituer un savoir-faire « zone urbaine ».



30 août, 10h du matin. Suite à une opération aéroportée, le bataillon a reçu pour mission de s'emparer de la ville de combat de Jeoffrecourt, 5 000 habitants, puis de contrôler la zone avant la fin de la journée.

Cela pourrait être en métropole ou sur un théâtre d'opérations extérieures. Nous sommes en fait à Sissonne à 2h de Paris, au centre d'entraînement aux actions en zone urbaine (CENZUB). Cette ville de combat, reconstituée dans les moindres détails, a été choisie par les écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan pour

son exercice annuel de rentrée.

Au cœur de cette ville artificielle, le 1^{er} bataillon de l'école spéciale militaire et la première brigade de l'école militaire interarmes (EMIA) ont validé leurs acquis. « Les conflits modernes se déroulent au cœur des villes. Il importe que nos sous-lieutenants, chefs de section de demain, soient préparés à ce genre de conflit », conclut le lieutenant-colonel Arnaud Mettey, commandant le 1^{er} bataillon de l'ESM.



<http://www.gouvernement.fr/gouvernement/rentree-des-futurs-chefs-de-section-au-cenzub-septembre-2012>

Droits : Armée de Terre 2012

Nouvelle-Calédonie : détachement d'instruction opérationnelle Ceelo aux Iles Tonga

Mise à jour : 03/09/2012 12:02

Du 18 au 25 août 2012, une section de la 1^{ère} compagnie motorisée du régiment d'infanterie du Pacifique (RIMaP-NC) a conduit un détachement d'instruction opérationnelle (DIO) au profit d'une section des forces armées des Iles Tonga, organisé dans le cadre de l'échange international *Ceelo*.



Cette formation a rassemblé durant une semaine les éléments d'une section des *Tonga Defense Services* (TDS). L'objectif principal de ce stage était de dispenser une formation articulée autour de cinq modules : tir de combat, techniques d'interventions opérationnelles rapprochées (TIOR ou « combat au corps-à-corps »), contrôle de foule, conduite de patrouilles, mise en place de *check-point*.

Pour mener à bien cette instruction, les militaires français du RIMaP-NC ont bénéficié de la collaboration de deux éléments du peloton d'intervention du groupement de gendarmerie de Nouvelle-Calédonie.

L'instruction a été clôturée par un exercice de restitution. Les instructeurs français ont pu constater que l'armée des Iles Tonga, l'une des plus petites du monde, était professionnelle, combative et animée par un excellent esprit.

Ces activités de formation et d'entraînement ont été conduites afin de préparer la projection de cette section des TDS sur le théâtre afghan au mois de septembre 2012, au sein de la FIAS (Force internationale d'assistance à la sécurité).

Les FANC conduisent régulièrement des activités d'échange avec les pays du Pacifique Sud, dans cadre de la coopération militaire régionale. Une section des *Tonga Defense Services* (TDS) sera accueillie en Nouvelle-Calédonie à l'occasion de l'exercice interarmées multinational *Croix du Sud*, organisé toutes les deux ans par les FANC. Il portera sur l'aide humanitaire et l'évacuation de ressortissants.



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Nouvelle-Calédonie : exercice d'entraînement interarmées Kaori

Mise à jour : 31/05/2012 18:49

Du 8 au 18 mai 2012, les forces armées en Nouvelle-Calédonie (FANC) ont mené un important exercice interarmées appelé *Kaori*. Cet exercice visait à simuler l'évacuation de ressortissants multinationaux depuis un pays en situation instable et l'acheminement d'une aide humanitaire dans le cadre d'une opération autorisée par l'ONU.



nationale.

L'exercice *Kaori* s'est déroulé dans la région de La Foa, à environ 100 kilomètres au nord de Nouméa. Sous le commandement de l'état major interarmées des FANC, le RIMaP-NC (régiment d'infanterie de marine du pacifique – Nouvelle Calédonie) a été engagé avec un groupement tactique interarmées (GTIA) de plus de 600 hommes et 70 véhicules, appuyé par un avion *Casa* et deux hélicoptères *Puma* de l'armée de l'Air ainsi que le Jacques Cartier, un bâtiment de transport léger de la Marine

Une fois débarquées par voies aériennes et maritimes, les forces terrestres ont conduit l'opération en deux temps avec, d'une part, la sécurisation de la zone, et, d'autre part, l'acheminement de l'aide humanitaire.

Cette année, la nouveauté de cet exercice conduit tous les deux ans depuis 1992, était l'intégration du groupement de soutien de la base de défense (GSBdD) de Nouméa à l'exercice. Ceci a permis de mettre l'accent sur l'aspect logistique inhérent à ce type d'opération (déploiement des modules de matériel de campagne pour des solutions d'abris, d'hygiène et de nourriture).

Deux sections de l'unité de réserve du RIMaP-NC ainsi que plus de 65 volontaires stagiaires du Groupement du Service Militaire Adapté (GSMA) de Nouvelle-Calédonie ont été engagés dans l'exercice.

Cet exercice de soutien de la France à un pays en difficulté a été mené en anglais et a permis de perfectionner les nombreux savoir-faire tactiques et techniques (livraison par voies aériennes et coordination 3D) nécessaires au bon déroulement de ces missions. Kaori constitue une étape dans la préparation de l'exercice d'intervention multinational *Croix du Sud* qui aura lieu en octobre 2012.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense et des anciens combattants

8e RA : dans la rue le 15 septembre

Est-Républicain, 06.09.12 à 05h00



Un tract appelle à la manifestation le 15 septembre à 11 h.
Photo d'archive Frédéric MERCENIER

Commencée dans les coulisses et via les réseaux, la bataille pour dénoncer la décision de l'état-major de l'armée de terre de demander au ministre de la Défense la dissolution du 8e RA de Commercy en juillet 2013 va rebondir dans la rue le 15 septembre prochain. Objectif : une démonstration de force comme en 2008.

Lors d'un entretien dans les heures suivant l'annonce de la dissolution en catimini par un officier supérieur de l'armée de terre, le ministre de la Défense avait conseillé à Bernard Muller, le maire de Commercy de se battre. Le message a été reçu. Après l'union sacrée des élus, place à la mobilisation populaire afin de montrer que la population et un territoire se sentent agressés par cette décision.

L'enjeu économique est majeur pour l'arrondissement de Commercy et, plus largement, pour le département de la Meuse voire pour la région. C'est le sens de la lettre qui vient d'être envoyée à François Hollande pour demander l'arbitrage du Président de la République. Les signataires illustrent la mobilisation générale puisqu'elle est cosignée par le maire de Commercy avec les quatre parlementaires meusiens Jean-Louis Dumont, Bertrand Pancher, Gérard Longuet et Christian Namy, également signataire au titre de président du conseil général. Sur la liste également, Jean-Pierre Masseret, le président de la Région Lorraine aux côtés du président de l'association des maires de Meuse, Gérard Fillon, ainsi que celui de l'association des codecom de la Meuse, Régis Mesot. Rappelant que « le bassin de vie de Commercy a été durement touché par la crise économique en perdant plus de 1.000 emplois en 10 ans et en affichant un taux de chômage très élevé de 12 % », tous demandent à François Hollande de surseoir à la proposition de l'Armée de terre et du ministre de la Défense.

«Le compte n'y est pas»

Demandant « audience » à François Hollande, ils en appellent à la continuité républicaine en évoquant « les engagements pris par votre prédécesseur, Nicolas Sarkozy, le 5 novembre 2008, qui avait décidé de surseoir à toute fermeture tant qu'une compensation équivalente en termes d'emplois ne serait pas trouvée. Par ailleurs, le Contrat de développement économique que nous avons signé ensemble le 18 juillet 2011 en présence du ministre de la Défense, Gérard Longuet, a bien pour objectif principal de recréer un nombre d'emplois comparable au nombre d'emplois déjà

disparus au sein du régiment. Les termes de ce contrat qui nous engage pour 3 ans voire 5 ans sont clairs : il s'agit en effet de compenser la réduction de format du régiment en 2010 et non d'une compensation financière à sa fermeture. Il est prématuré d'envisager ce retrait alors que les effets de ce contrat ne sont pas encore visibles par la population en terme d'emplois. De plus, ce décalage dans le temps est de nature à déstabiliser le tissu économique local à un moment clé de sa reconversion et de son développement. »

Ils réclament donc la suspension de la fermeture du 8e RA car « le compte n'y est pas », comme l'indique le tract appelant à la manifestation. Un message qui devrait être repris et crié très fort, en marge des portes ouvertes du régiment, le 15 septembre à partir de 11 h dans les rues de Commercy au départ de la place du fer à cheval.

Sébastien GEORGES

Un légionnaire se suicide dans un parking parisien



(Paris, 2010 - HADJ/SIPA)

Un militaire du 2ème Régiment étranger d'infanterie (Nîmes) s'est suicidé le 4 septembre, peu avant 7h30, dans les toilettes du parking de l'Hotel de Ville, à Paris. Le légionnaire, âgé de 26 ans mais dont l'identité et la nationalité étrangère n'ont pas été communiquées, participait à une patrouille dans le cadre de Vigipirate. L'homme s'est isolé pour se donner la mort avec son arme de dotation,

un Famas. Les militaires de Vigipirate transportent avec eux un chargeur de 20 cartouches, mais il reste, d'ordinaire, dans leur porte-chargeurs.

Les suicides durant les missions sont relativement rares. En 2008, un militaire du 1er régiment médical s'était [donné la mort en Afghanistan](#). Au moins deux cas ont eu lieu ses dernières années à bord de bâtiments de la Marine nationale. En 1995, un légionnaire s'était suicidé alors qu'il était de garde sur le Mont Igman en Bosnie. En 2009, un officier s'était tué au stand de tir de Coëtquidan.

Selon le dernier rapport du [Haut comité d'évaluation de la condition militaire](#), le suicide est la troisième cause de mortalité des militaires, après les maladies et les accidents de la voie publique. «*Le taux d'incidence (environ 20 pour 100.000, soit 0,02%) est relativement constant.*» C'est dans la gendarmerie qu'il est le plus élevé (26,6) et dans la marine qu'il l'est le moins (12,5). La plupart des suicides se déroulent hors de l'unité et du service.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 4 Septembre 2012 à 14:58

b)– Mer

Prise de commandement de la frégate D 601



Le 5 septembre 2012, le contre-amiral Deméocq, adjoint organique à Brest de l'amiral commandant la force d'action navale a fait reconnaître le capitaine de vaisseau Charles-Henri Ferragu comme commandant de la Frégate Européenne Multi-Missions (FREMM) D 601.

Commandée à DCNS par le royaume du Maroc, cette frégate n'est autre que la future Mohammed VI. Mise à l'eau à Lorient il y a un an, c'est la deuxième FREMM construite sur les chantiers DCNS de Lorient. Elle sera livrée à la marine

royale marocaine en juillet 2013, après plusieurs semaines d'essais à la mer conduits par DCNS avec le concours d'un équipage de la Marine nationale

Cet équipage de conduite constitué de 66 marins français se prépare à prendre en main le bâtiment. Outre la réalisation des essais à la mer, l'équipage a pour mission de familiariser les marins marocains à ce bâtiment complexe et novateur avant son transfert au royaume du Maroc.

La Force d'Action Navale regroupe l'ensemble des bâtiments de surface quel que soit leur lieu de stationnement à travers le monde. Ces unités sont réparties sur 10 ports en métropole et outre-mer. La force d'action navale compte 103 bâtiments.

Sources : © Marine nationale

Rentrée 2012 : Manœuvres navales pour les bâtiments de la Force d'Action Navale

Mise à jour : 05/09/2012 13:55

Après une période estivale où la marine a été très active, notamment en Méditerranée orientale avec les tensions liées à la crise syrienne, mais aussi en océan Indien avec l'opération Atalante et en Atlantique avec Corymbe, le mois de septembre marque la reprise des activités d'entraînement des bâtiments. À Toulon, dès la mi-septembre, les bâtiments et les hommes de la Force d'Action Navale reprennent leurs entraînements et manœuvres d'envergure afin de maintenir leurs savoir-faire pour faire face à un contexte opérationnel soutenu.



Quatre exercices majeurs et deux stages de préparation vont avoir lieu dans les prochains mois.

GABIAN aura pour objectif de camper l'entraînement individuel de plusieurs bâtiments non déployés. Les moyens engagés seront ainsi mutualisés, les bâtiments s'entraîneront ainsi en groupe à la navigation, aux exercices tactiques, aux ravitaillements à la mer et à toute activité

leur permettant d'élever leur niveau de préparation opérationnelle.

PEAN acronyme de Période d'Entraînement de l'Aéronautique Navale réunira le porte-avions [Charles de Gaulle](#) et son escorte. La qualification des pilotes, l'entretien de la préparation opérationnelle dans tous les domaines d'emploi des bâtiments et des aéronefs seront au programme de l'exercice.

NOBLE MARINER aura pour objectif de s'assurer que la force de réaction de l'OTAN soit totalement prête à mener des opérations réelles. Autour d'un bâtiment de projection et de commandement, une quinzaine de bâtiments de toutes les nations de l'OTAN constitueront une Task Force. Ils évolueront dans la cadre d'un scénario de crise impliquant un pays de l'OTAN, incluant de multiples menaces et focalisé sur la nature expéditionnaire du déploiement d'une composante maritime dans un environnement littoral.

CHEBEC développera la coopération opérationnelle des marines française et marocaine notamment dans les domaines de la surveillance et de la sécurité maritime. En renforçant l'interopérabilité entre les deux marines, CHEBEC favorisera leur aptitude à intervenir conjointement en situation de crise à la mer (lutte contre les trafics illicites, assistance et sauvetage en mer).

Enfin, dans le cadre du cycle d'entraînements et de préparation au combat, des unités de la Force d'Action Navale participeront également à des stages TAMOURÉ pour les avisos et frégates et SPARTIATE pour les bâtiments amphibie.



<http://www.defense.gouv.fr/marine/organisation/les-forces/force-d-action-navale/entrainement-des-forces/entrainement-des-forces/l-entrainement>

Sources : © Marine nationale

La frégate Ventôse a porté assistance au pétrolier détourné au large du Togo

Ligne de Défense, 1 septembre 2012 – 12:08



Engagée dans la mission Corymbe depuis le début du mois dernier, la frégate Ventôse, qui a déjà fait parler d'elle cette année pour son rôle dans la lutte contre le narco-traffic aux Antilles, a porté assistance au pétrolier Energy Centurion, attaqué et détourné par des pirates le 28 août, à une vingtaine de kilomètres au large de Lomé, après un échange de tirs avec un patrouilleur de la marine togolaise.

En coordination avec les autorités nigérianes, le navire de la Marine nationale, qui patrouillait dans les eaux du golfe de Guinée, a été chargée de retrouver le pétrolier détourné.

Après une journée recherches, l'hélicoptère Panther du Ventôse a pu localiser l'Energy Centurion, ce qui a permis ensuite à la frégate de le suivre discrètement jusqu'à ce que soient repérées deux embarcations rapides parties du pétrolier vers la côte.

Ayant reçu confirmation que les pirates avaient quitté le bord, l'équipage de la frégate française a porté assistance aux 26 marins russes qui avaient été retenus en otage. Deux d'entre eux, blessés le jour de l'attaque et laissés sans soins depuis, ont été pris en charge par l'équipe médicale du Ventôse.

Selon l'armateur du pétrolier, la compagnie grecque Golden Energy Management, les pirates auraient eu le temps de prélever plus de 3.000 tonnes de fioul sur les 50.000 tonnes que transportait le navire et de voler des objets de valeur appartenant à l'équipage.

Contrairement aux pirates somaliens, ceux qui opèrent dans le golfe de Guinée ne sont généralement pas intéressés par les rançons qu'ils pourraient exiger en échange de la libération des marins des navires qu'ils attaquent, préférant ainsi s'emparer des cargaisons pour ensuite alimenter les marchés parallèles.

Coopération franco-libanaise avec la frégate Jean de Vienne

Mise à jour : 06/09/2012 17:04



Un canon de 20 mm installé sur le patrouilleur libanais *Tabarja* connaissait de sérieux problèmes techniques. La relâche opérationnelle de la frégate anti-sous-marine [Jean de Vienne](#), du 25 au 29 août 2012 à Beyrouth, a été l'occasion à la coopération franco-libanaise de se manifester de nouveau.

Deux officiers marinières du *Jean de Vienne* se sont donc rendus à bord du patrouilleur pour expertiser le canon. Après des recommandations précieuses sur l'entretien de l'arme en question et l'emploi des différents lubrifiants, des produits nécessaires à l'entretien de cette arme ont été délivrés. Ils ont permis un meilleur maintien de l'installation par les marins libanais.

La coopération navale franco-libanaise est particulièrement étroite. Cette année encore, plusieurs bâtiments dont le BPC [Dixmude](#) au cours de la [mission Jeanne d'Arc](#) et la frégate *Jean de Vienne* ont fait escale dans les ports libanais.

Sources : © Marine nationale

c) – Aviation

La livraison du premier A-400M à l'armée de l'Air est retardée

Ligne de Défense, 1 septembre 2012 – 8:54

Initialement, la livraison à l'armée de l'Air du premier exemplaire de l'A-400M (ou Atlas comme on l'appelle désormais) était prévue entre la fin de l'année 2012 (c'est ce qu'espérait Domingo Urena-Raso, le patron d'Airbus Military) et le 31 mars 2013, comme cela avait été convenu contractuellement.

Mais l'armée de l'Air devra patienter encore un petit peu car, dans un communiqué diffusé le 31 août, le constructeur aéronautique européen a annoncé que cette livraison aurait finalement lieu dans le courant du second trimestre 2013, en raison de problèmes de moteurs qui sont en passe d'être réglés.

Le dernier en date concerne le prototype MSN6, c'est à dire le premier avion de série qui doit réaliser 300 heures de vol pour obtenir le Certificat Type (TC) de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA). Cette procédure a dû être retardée à cause de la détection de copeaux métalliques dans le système d'alimentation d'un des moteurs.

Du coup, cela va décaler de quelques mois les livraisons des premiers avions de série, étant donné que l'obtention du TC ne devrait pas avoir lieu avant le premier trimestre 2013, de même que la qualification de l'appareil au standard militaire IOC (Initial Operating Clearance).

Pour mémoire, 4 exemplaires de l'Atlas doivent être livrés en 2013 (trois pour l'armée de l'Air avec les MSN7, 8 et 10, et un pour les forces aériennes turques, avec le MSN9) et Airbus Military assure qu'ils le seront. De même que le plan de livraison pour 2014 et les années suivantes reste – pour le moment – inchangé.

Vers une unité “multinationale” dotée d'avions A400M?

Zone Militaire, 4 septembre 2012 – 15:28

A l'occasion de la venue à Bruxelles de Jean-Yves Le Drian, son homologue français, le ministre belge de la Défense, Pieter De Crem, a proposé la création d'une “unité multinationale” dotée d'avions de transport A400M, qui serait basée sur l'aéroport militaire de Melsbroek.

Concrètement, cette “unité multinationale” compterait une douzaine d'A400M, dont les 7 attendus par la composante “air” de la Défense belge à compter de 2019, celui commandé par le Luxembourg, 2 de l'armée de l'Air française et 2 des forces aériennes allemandes.

Si les détails restent encore à régler pour mettre tout cela en oeuvre, le ministre français a estimé que cette proposition est “un bon exemple concret” d'un renforcement de la défense européenne.

Seulement, la mutualisation de capacités militaires au niveau européen n'a de sens que si cela permet d'obtenir des avantages tant en termes financiers qu'opérationnels, et non de servir d'excuse à en faire moins. Et il n'est pas certain, à première vue, que cette nouvelle “unité multinationale” réponde à ces critères. Ou du moins que la France ait un intérêt à y participer.

Et cela d'autant plus qu'il n'est pas nécessaire de réinventer la roue : en la matière, il existe déjà le [Commandement européen du transport aérien](#) (European Air Transport Command, EATC), qui consiste à mettre une centaine d'appareils issus de 4 forces aériennes à la disposition d'une autorité unique, laquelle est chargée de planifier les missions en fonction des besoins.

Pour ce qui concerne l'A400M (ou l'Atlas), il serait sans doute plus judicieux de commencer par mutualiser le maintien en condition opérationnel (MCO) et la formation des équipages des pays clients de l'appareil d'Airbus.

Une unité de A400M à Melsbroek

Nicolas Gros-Verheyde / A400M Avions Transport, Capacités Milit – Exercices UE / sept 3, 2012



(crédit : Airbus military)

(BRUXELLES2) Les ministres belge et français de la Défense, Pieter de Crem et Jean-Yves Le Drina ont salué aujourd'hui (3 septembre) le projet de création d'une unité commune de A400M, basée en Belgique sur 'aéroport militaire de Bruxelles de Melsbroek (situé

derrière l'aéroport civil de Bruxelles Zaventem). Pour tout dire, le ministre belge a soutenu l'idée ; le français l'a approuvé en soulignant qu'il s'agissait d'un « *bon exemple concret* » de la coopération entre les deux pays, sans entrer plus dans les détails. L'unité pourrait être basée à Melsbroek. Selon les informations recueillies, et le concept approuvé le 12 juin dernier, cette unité devrait comprendre une douzaine d'avions : les 7 avions belge et l'avion luxembourgeois, 2 avions français et 2 avions allemands. Mais avant Pour cela, les installations de l'aéroport doivent être aménagées. Les actuels hangars, conçus pour accueillir les C130, doivent notamment être adaptés aux A400M (plus grands). Mais ce n'est pas tout. Côté défense belge, on estime en 2012 à 125 millions d'euros les travaux d'aménagement sur l'aéroport (comme l'a précisé le ministre belge lors d'un débat au parlement). Les partenaires ont un peu de temps... Si le calendrier des livraisons soit respecté, les premiers avions A400M belges arriveront en 2018 ou plutôt 2019. Ils viendront remplacer au fur et à mesure les C-130 existants. Il faut aussi régler une série de détails, notamment le partage des frais d'organisation et de fonctionnement. Mais les pays participants ne partent pas de rien. Ils pourraient se baser sur l'exemple de l'EATC, la coopération européenne en matière d'avions de transport, basée sur l'aéroport d'Eindhoven.

Une troisième escadrille pour l'Escadron de transport 3/61 Poitou



Le périple a eu lieu en juillet dernier mais l'armée de l'Air n'a communiqué [à son sujet](#) que le 3 septembre dernier. La veille de la fête nationale, l'équipage d'un avion DHC-6 Twin-Otter, jusque-là affecté en Guyane, a décollé de Cayenne pour rejoindre la base aérienne 123 d'Orléans-Bricy et l'Escadron de Transport 3/61 Poitou, lequel, avec ses deux escadrilles (F-118 sur C-130 Hercules et F-119 sur C-160 Transall), mène des missions au profit du Commandement des opérations spéciales (COS).

Etant donné que les Forces armées en Guyane (FAG) disposent depuis peu d'un avion CN-235 supplémentaire, il a été décidé de ramener en métropole le Twin-Otter qu'elles réceptionnèrent en mai 2009, à l'issue d'un voyage digne des pionniers de l'aviation car il avait fallu à son équipage passer par l'Ecosse, l'Islande, le Groenland, le Canada, la côte Est des Etats-Unis et les Caraïbes. En tout, le convoyage de l'appareil dura 23 jours.

Pour le retour, le trajet, qui a quasiment compté autant d'étapes qu'à l'aller, aura pris moins de temps car le Twin-Otter, avec à son bord 2 pilotes, 1 navigateur et 2 mécaniciens, s'est posé à Orléans le 30 juillet, soit 17 jours après avoir décollé de Cayenne. Un C-160 Transall a été mobilisé pour l'occasion pour accompagner et assister l'appareil en cas de problème lors du survol de zones aussi inhospitalières que peuvent l'être le Grand Nord canadien et le Groenland.

L'armée de l'Air compte actuellement 4 DH-6 Twin-Otter. Deux sont basés à Evreux, au sein du Groupe aérien mixte (GAM) 56 "Vaucluse", qui oeuvre au profit du service Action de la DGSE. Et, désormais, les deux derniers forment l'escadrille F-121, la troisième de l'ET 1/61 Poitou

Le Twin-Otter, de facture canadienne, est un bi-turbopropulseur d'une longueur de 15,75 m pour une envergure de 19.81 m. Rustique et doté d'une capacité de décollage et d'atterrissage courts, il peut emporter 18 passagers ou 1,9 tonne de fret et voler à une vitesse maximale de 340 km/h et à une altitude de 8.100 m.

La Réunion : l'escadron de transport 00.050 conduit la formation SAMAR 2012

Mise à jour : 06/09/2012 11:12

Du 20 au 22 août 2012, l'escadron de transport outre-mer (ETOM) 00.050, basé à la Réunion, a conduit une formation au sauvetage aéro-maritime (SAMAR) au profit d'une trentaine de militaires du Détachement Air (DETAIR) et de la base navale des forces armées en zone sud de l'océan Indien (FAZSOI).

Les missions SAMAR sont des opérations de recherche et de sauvetage maritime : elles consistent à localiser de manière précise des rescapés ou des objets, puis à mettre en œuvre la chaîne de sauvetage en mer. L'instruction avait pour objectif de former des « observateurs », qui sont les « yeux » de l'équipage à l'arrière de l'appareil durant les missions SAMAR.

Deux journées de formation théorique ont porté sur les procédures de sécurité en vol et sur la mission de l'observateur. Un « observateur » doit être capable de repérer des traces d'activité dans la zone de recherche : trafic aérien ou maritime, nappes d'huile, débris de métaux brillants,



eaux colorées, bouées, signaux de détresse, etc. Selon l'importance de la mission, un *Transall* C160 de l'ETOM peut emporter jusqu'à 30 observateurs en soute. Ils se relaient pour des veilles de quinze minutes, l'observation requérant une intense concentration.

Le dernier jour, les stagiaires ont conduit un exercice pratique à bord d'un *Transall* C160 de l'ETOM pour réaliser un vol d'accoutumance. Une fois l'objet repéré par les observateurs, l'équipage a procédé au marquage du site, avec des colorants et des fumigènes, a largué un canot et du matériel de sauvetage, et a mis en alerte la chaîne de sauvetage en mer. La localisation de l'objet a ainsi été facilitée pour les secours. Un hélicoptère *Panther* de la Marine nationale et un bateau de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM) ont été engagés.

L'ensemble du personnel navigant du DETAIR est tenu de renouveler régulièrement sa qualification « d'observateur ». Le personnel non navigant peut l'obtenir sur la base du

volontariat. Les FAZSOI possèdent ainsi un vivier d'observateurs disponibles sur alerte à toute heure.

Les moyens aériens des FAZSOI contribuent à des missions de sauvetage en mer, sur demande du préfet (ministère de l'Intérieur) et du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer (CROSS) de Port-des-Galets, afin d'appuyer la SNSM et la Gendarmerie maritime. La coordination interarmées et interministérielle connaît ici une application concrète et quotidienne.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

Visite des élèves de Rochefort à l'escadron d'hélicoptères «Pyrénées»

Mise à jour : 05/09/2012 11:28

À l'occasion du parrainage des promotions d'élèves de sous-officier, l'escadron d'hélicoptères (EH) 1/67 « Pyrénées » a accueilli 90 jeunes élèves de l'école de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort, mercredi 29 août 2012, sur la base aérienne (BA) 120 de Cazaux.



Le lieutenant-colonel Gisbert, commandant en second de l'EH, les a accueillis puis leur a présenté les moyens et les missions de l'unité. Le «Pyrénées» a une capacité de projection permanente qui l'amène à participer régulièrement aux opérations extérieures, aux entraînements ou aux manœuvres des forces françaises et étrangères. De plus, l'EH 1/67 assure l'alerte SAR (*Search and Rescue* - recherche et sauvetage) H24 et 365 jours par an.

Au cours de la visite, les élèves ont également eu l'opportunité d'échanger avec l'ensemble des spécialistes de l'escadron (pilotes, mécaniciens, plongeurs ou encore spécialistes renseignement), avant de découvrir et de monter à bord des hélicoptères Puma et Caracal présentés en exposition statique. Accompagnés de leurs cadres, les élèves ont ainsi constaté le quotidien d'une unité opérationnelle, ainsi que le professionnalisme et l'esprit d'équipe qui animent le personnel de l'escadron. Un premier aperçu pour ces élèves sous-officiers des perspectives de carrière qui s'offrent à eux.

Droits : © Armée de l'air

Un nouveau CAP inauguré à Saintes

Mise à jour : 04/09/2012 17:02

La rentrée 2012 de l'école d'enseignement technique de l'armée de l'air (EETAA) de Saintes est placée sous le signe de la nouveauté. 15 élèves, âgés de 16 à 17 ans, ont inauguré samedi 1^{er} septembre 2012, sur la base aérienne 722 de Saintes, la classe de certificat d'aptitude professionnelle filière « électricien systèmes d'aéronefs » (CAP-ESA).

"Nous serons le meilleur CAP aéronautique. Ils sont internes et complètement disponibles, y compris les week-ends. Nous leur enseignons la discipline et la rigueur militaire", affirme le commandant Jean-Louis Mouline, commandant d'unité du cours d'enseignement technique de l'armée de l'air (CETAA). L'adjudant Pierre Rousseau, coordinateur des filières professionnelles à Saintes, quant à lui, ajoute: *"Ce CAP est conforme au référentiel de l'éducation nationale. Nous dispensons des cours d'avionique, de mécanique, de construction, de câblage et d'anglais technique."*



Pour cette 145^e promotion de l'EETAA, ce sont en fait 180 lauréats du concours réussi, en mai dernier, qui ont été accueillis à Saintes. Ces jeunes recrues ont été accompagnées de leur famille afin de compléter certaines formalités relatives à leur inscription et leur engagement pour les deux années à venir. Qu'ils s'orientent vers un bac S option SI (sciences de l'ingénieur), STI-2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) ou pro-MSC (mécanicien systèmes cellules), ils auront tous le statut militaire d'élève technicien, comme les nouveaux venus en CAP.

Cela implique une solde et une formation militaire, mais aussi et rapidement, dès le 3 septembre, une visite médicale, une coupe de cheveux et la perception du paquetage : effets d'habillement et fournitures scolaires comprises. Cette journée d'accueil marque le point de départ de la scolarité pendant laquelle les plus grands événements sont assortis d'une cérémonie

militaire.

À la fin de la formation militaire initiale, assurée dès le premier mois sur place, au centre de formation militaire élémentaire (CFME), les élèves sont présentés au drapeau qu'ils vont servir.

Pendant le premier trimestre, l'élève technicien commence son programme scolaire et choisit un parrain pour sa promotion. À la veille de Noël, le baptême de la promotion dévoile le nom du parrain. En cours d'année, les élèves des filières professionnelles sont envoyés sur des bases opérationnelles pour y suivre des stages pratiques de six ou douze semaines consécutives.

Pour le second volet de la formation militaire, les élèves partent en bivouac à Souge, près de Bordeaux. Les épreuves du baccalauréat sont l'apothéose du cursus : des prix sont décernés aux meilleurs élèves à l'occasion d'une grande cérémonie dans les arènes de Saintes.

Droits : © Armée de l'air

Les aviateurs au sein du dispositif Héphaïstos 2012

Mise à jour : 05/09/2012 17:08 - Auteur : sgt Jordan L'hostis-le Hir

Du 29 juin au 30 septembre 2012, l'armée de l'air participe au dispositif *Héphaïstos* mis en œuvre par l'état-major des armées, sur le plan national.



Comme chaque été, l'objectif est de participer à la prévention des incendies dans le sud de la France. Les aviateurs apportent un savoir-faire dans la gestion de l'espace aérien et dans la conduite des opérations aériennes. Au sein de la cellule opérations aériennes de la sécurité civile (COASC), rattachée au centre d'opération de la zone Sud (COZ Sud) de Valabre (Bouches-du-Rhône), ces experts offrent également leur soutien dans la mise en œuvre de moyens de

détection et de prévention. Quotidiennement, trois modules adaptés de surveillance (MAS) sont ainsi mis en place depuis les bases aériennes 115 d'Orange, 126 de Solenzara, 125 d'Istres et 701 de Salon-de-Provence. Ces équipes, composées d'officiers et de sous-officiers, assurent un roulement tout l'été. Pendant qu'un MAS est d'astreinte, l'autre est à poste et le dernier en repos.

Le personnel de l'armée de l'air assure la planification des moyens aériens de lutte et de surveillance, et au quotidien la conduite des opérations sur les feux de forêt. Il participe à la sécurité des vols en gérant la coordination 3D (déconfliction, neutralisation des zones d'entrainements militaires à proximité des sinistres..., gestion avec les organismes de contrôle, plateformes aéroportuaires) et apporte son expérience et son expertise pour l'optimisation des moyens engagés. Un sous-officier de l'armée de l'air est par ailleurs responsable du système OTARIS de visualisation en temps réel de l'ensemble de la situation aérienne sur toute la zone d'intérêt. Grâce à cet outil, le COZ Sud de Valabre suit l'évolution de tous les aéronefs et contrôle en permanence les moyens aériens engagés dans la lutte contre les feux de forêts pour une optimisation des opérations.

Plus d'informations sur le dispositif Héphaïstos sur le [site de l'état-major des armées](#)

Droits : © Armée de l'air

Un premier DHC-6 Twin-Otter au «Poitou»

Mise à jour : 03/09/2012 18:38

À la suite de la décision d'affecter deux DHC6 à l'escadron de transport (ET) 3/61 «Poitou» de la base aérienne (BA) 123 d'Orléans, l'ET 3/61 a réalisé, du 21 au 30 juillet 2012, le convoyage d'un DHC-6 Twin-Otter de l'escadron de transport outre-mer (ETOM) 68 «Guyane» stationné à Cayenne.

Le 13 juillet, l'équipage du Twin-Otter, constitué de deux pilotes, un navigateur et deux mécaniciens débute un périple digne des pionniers de l'aéropostale pour rallier Orléans (l'autonomie de l'aéronef imposant une route par l'Atlantique Nord). Après avoir réalisé une première partie en solitaire depuis le continent sud américain, survolant les Caraïbes, la côte Est américaine et le Canada, l'équipage est rejoint à Québec, le 21 juillet 2012, par un Transall C 160 du «Poitou».



Le Transall a pour mission d'assurer au-dessus de l'Atlantique Nord le largage de matériel de survie maritime et terrestre ou d'assister le DHC6 en cas d'accident dans ces eaux glacées ou ces régions inhospitalières. Dès lors, le C 160 accompagne son «petit frère» du Poitou, à travers le grand nord canadien via la fameuse escale de Kuujjuak, le Groenland, l'Islande, les Îles Féroé et la Grande Bretagne pour enfin rejoindre la France, le 30 juillet 2012. À son arrivée sur la BA 123, le DHC6 reçoit l'accueil de ses nouveaux compagnons d'armes de l'unité. Encadré par un C 160 et un C 130, il arrive sain

et sauf dans son nouveau foyer : l'ET 3/61 «Poitou».

Les deux DHC6, leurs équipages et leurs mécaniciens formeront la troisième escadrille de l'unité qui reprendra les traditions de la F121. Les escadrilles F118, F119 et F121, formant le groupe de bombardement n°7 de la Première Guerre mondiale et le groupe de bombardement I/19 de la Seconde Guerre, seront ainsi de nouveau rassemblées au sein de l'ET 3/61 "Poitou".

Droits : © Armée de l'air

Deux Yak-3 pour les 70 ans du Neu-Neu

Deux Yak-3, avion russes emblématiques qui ont équipé le régiment de chasse **Normandie-Niémen** (1) sur le front de l'est seront présents à Mont-de-Marsan, vendredi prochain. L'un de ces appareils sera visible en statique, et le second évoluera en vol. Selon le Sirpa Air, cet appareil aux couleurs de l'unité française est immatriculé en Allemagne, et sera piloté par son propriétaire, un argentin.

La patrouille de France est également attendue ce même vendredi 14, ainsi que le CEMAA russe. Le régiment de chasse **2/30 Normandie-Niémen** a été reconstitué en juin dernier sur Rafale, après une éclipse de quelques années.

Notons qu'un autre anniversaire sera célébré le 28 septembre : les 100 ans de la **SPA3 Guynemer** du **1/2 Cigognes** de Dijon.

(1) je lui consacre un article de rappels historiques dans le n°2 de RAIDS AVIATION.

Un Britannique au Normandie-Niémen

C'est finalement à Mont-de-Marsan, au **2/30 Normandie-Niémen**, et non à Saint-Dizier, au **1/7 Provence** comme pensé initialement, que sera affecté le pilote britannique en échange sur Rafale.

Un autre britannique, un Squadron Leader du **RAF Regiment**, doit aussi rejoindre le **CPA 20** à Dijon.

d) - Gendarmerie

L'Escadron de gendarmerie mobile 24/7 sera transféré dans le Rhône

Ligne de Défense, 1 septembre 2012 – 9:52

Après l'annulation de la l'implantation du Centre d'expertise comptable du Commissariat des armées à Cambrai, promise par le précédent gouvernement pour compenser partiellement les conséquences de la fermeture de la base aérienne 103 et l'annonce de la dissolution du 8ème Régiment d'Artillerie (RA) de Commercy, bien que celle-ci fut reportée par l'ancien président, Nicolas Sarkozy, le temps de trouver des solutions pour maintenir l'activité économique dans la région, c'est au tour de la commune alsacienne de Ferrette de déchanter.

En 2010, les élus locaux avaient obtenu le maintien dans la "cité des comtes" de l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 24/7, dont l'existence était menacée dans le cadre de la réorganisation des forces de sécurité.

"Cette fermeture (ndlr, de l'EGM 24/7) aurait des conséquences désastreuses pour la commune de Ferrette qui verrait alors soudainement disparaître près d'un quart de sa population, mettant ainsi en péril son fragile équilibre économique et réduisant à néant toutes tentatives de revitalisation du chef-lieu de canton" faisait valoir Mme Patricia Schillinger, sénateur PS du Haut-Rhin, [dans un courrier](#) adressé en février 2010 à Brice Hortefeux, alors ministre de l'Intérieur.

"La situation particulière et spécifique de l'escadron de gendarmerie mobile de Ferrette a fait l'objet d'une attention toute particulière et il a été décidé de ne pas procéder à la dissolution de cette unité" lui avait alors répondu la place Beauvau, et cela, malgré les investissements nécessaires pour rénover les locaux de la caserne Moreigne.

Finalement, Ferrette perdra bel et bien son escadron de moblots. L'annonce en a été faite le 29 août par le général Vechambre, le commandant de la Région de gendarmerie de Lorraine, à François Cohendet, le maire de la commune.

En fait, cette unité ne sera pas dissoute mais transférée, dans le courant de l'été 2013, à Sathonnay-Camp, où est déjà établi le Groupement I/5 de Gendarmerie mobile qui compte 5 escadrons dans la région Rhône-Alpes.

Cette décision se justifie par les dépenses qu'aurait demandé la construction de deux nouveaux bâtiments à la caserne Moreigne. Si le projet avait reçu l'accord de la Direction de la gendarmerie, la question du montage financier (un partenariat public-privé était envisagé) était restée en suspens depuis le début de l'année.

Collègue de Mme Schillinger au Sénat, Mme Catherine Troendlé (UMP), qui n'avait pas ménagé sa peine, avec le député Jean-Luc Reitzer, pour le maintien de l'EGM 24/7 à Ferrette, [dénonce](#) une mesure "précipitée, unilatérale et brutale, prise semble-t-il sur la base d'arbitrage purement financier, par le gouvernement, sans se soucier du grand impact économique et humain d'une telle décision", laquelle a été "prise également sans concertation aucune avec les élus, tout bonnement ignorés."

Guyane : La traque des auteurs du meurtre de deux militaires français donne des résultats

Ligne de Défense, 31 août 2012 – 14:33

L'enquête portant sur le meurtre de deux militaires du 9ème Régiment d'Infanterie de Marine (RIMa) de Cayenne lors d'une opération contre l'orpaillage clandestin dans la région de Dorlin, le 27 juin dernier, avance à grand pas malgré la complexité de certains aspects de ce dossier, confié aux juges Thierry Rolland et Christophe Petiteau de la Juridiction inter-régionale spécialisée (JIRS) de Fort-de-France (Martinique).

En juillet dernier, Manoel Ferreira Moura, dit Manoelzinho, le chef de la bande suspectée d'être à l'origine de l'embuscade qui a coûté la vie aux deux marsouins, a été arrêté par la police militaire brésilienne à Macapa, en compagnie d'un de ses lieutenants. Si Brasilia ne va pas les extraditer en France, ils seront toutefois poursuivis pour les faits transmis par les magistrats en français, en vertu d'une convention établie entre les deux pays.

Le 16 août, c'est un certain Ribamar Souza Brito, dit "Caxiado" (le frisé), qui, de nationalité brésilienne, a été arrêté par les gendarmes français. Et, depuis, trois autres membres de la bande, soupçonnée également d'avoir éliminé des rivaux au début de cette année (l'enquête portant sur cette affaire a été confiée à madame le juge Marianne Lepaitre à Cayenne), ont été interpellés.

Le premier, Ronaldo Miranda Carvalho, dit "Ronaldinho", s'est fait prendre, le 25 août, à 150 km de Cayenne, sur un site connu d'orpaillage. Le second, Itamar Bezerra Alves, a été retrouvé, deux jours plus tard, par les gendarmes, alors qu'il se cachait "depuis quelques jours" dans une maison située dans le secteur de Régina, lequel était alors quadrillé par les forces de gendarmerie.

Enfin, le dernier, Valdemir dos Santos Pinheiro Pimenta, dit le "novice", a été remis aux autorités françaises après son arrestation, le 29 août, au Surinam, qui a en outre autorisé l'audition de deux membres présumés de la bande par les gendarmes français.

Cependant, si la coopération avec le Surinam a bien fonctionné dans ces cas précis, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, un des frères de Manoelzinho a été relâché sans raison et a pu retourner au Brésil...

Quoi qu'il en soit, 8 suspects ont été arrêtés pour le moment. Pour autant, la traque n'est pas encore finie car il en reste encore 8 autres dans la nature, dont un directement impliqué dans le meurtre des deux militaires. Les gendarmes parlent d'une "bande à tiroir", dont les membres sont impliqués à des degrés divers.

Propos racistes dans la gendarmerie mobile de Satory : Le Défenseur des droits rend sa décision

2 septembre 2012 | Classé dans: GENDARMERIE, LA UNE | Publié par: Michel Munier



Siège du Défenseur des droits (et anciennement siège du Médiateur de la République) 7 rue Saint-Florentin, 8e arrondissement de Paris (Photo Tidaren)

Souvenez-vous ..., en 2009, 6 gendarmes mobiles affectés à Versailles – Satory avaient saisi la HALDE, se plaignant d’être victimes de propos racistes et discriminatoires depuis leur affectation dans leur escadron.

Suite à cette affaire, le Défenseur des droits vient de formuler ses recommandations au ministre de la Défense et des Anciens Combattants.

Depuis leur arrivée quelques années plus tôt, selon leur avocat, les plaignants avaient été régulièrement victimes de propos racistes et fait l’objet de discriminations. L’un d’eux aurait ainsi été maintes fois appelé « bougnoule » par son commandant d’unité qui lui rappelait également qu’il n’était qu’un « quota ». Deux autres gendarmes d’origine maghrébine et de confession musulmane rapportaient avoir fait l’objet d’humiliations lors de séances de remises de galons. Les plaignants se disaient également victimes de discriminations dans leur notation administrative particulièrement basse, qui ne leur laissait pas ou peu de perspectives d’évolution de carrière. (Source AFP – 25 sept 2009)

Le Capitaine C., qui commandait l’escadron, avait été mis en cause pour propos discriminatoires à l’égard de ces gendarmes. Il avait écopé d’une mesure de 30 jours de suspension, relevée par la suite à 40 jours pour propos discriminatoires à l’égard de ces gendarmes.

Le comportement d’autres gradés, dont celui du Lieutenant P., ainsi que celui d’un gendarme de leur escadron avait également été évoqué.

L’enquête menée par le Défenseur des droits établit que les agissements humiliants dont ont été victimes ces militaires sont avérés et que certaines sanctions et notations dont ils ont fait l’objet sont injustifiées, et que ces agissements, sanctions et notations constituent des faits de harcèlement en raison de leur origine et de leur religion.

Le Défenseur des droits, en vue de régler cette situation, a formulé des recommandations au ministre de la Défense et des Anciens Combattants. Il recommande :

- **d’engager une procédure de sanction** disciplinaire ou professionnelle à l’encontre du Capitaine C. pour les actes de harcèlement discriminatoire commis à l’égard des réclamants ;
- **d’engager une procédure disciplinaire** à l’encontre de l’adjudant L pour les représailles initiées suite à la saisine de l’ex-haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l’égalité

- **de réexaminer les notations** administratives des réclamants et les sanctions adoptées à l'égard de M. K pour le cas où elles figureraient encore dans son dossier administratif ;
- **d'indemniser** les réclamants pour les préjudices matériels et moraux subis ;
- **de mettre en place des séances de formation** sur la lutte contre les discriminations dans l'administration qui seraient délivrées à la Direction générale de la gendarmerie nationale conjointement par l'Inspection générale de la gendarmerie nationale et le Défenseur des droits ;
- **de le tenir informé** des mesures prises conformément à ses recommandations, dans un délai de quatre mois

Les espaces maritimes au sommaire de la Revue de la Gendarmerie

Ligne de Défense, 05.09.2012



Le numéro 242 de la *Revue de la Gendarmerie nationale* consacre un dossier aux espaces maritimes.

Pour lire ce numéro en pdf, cliquer [ici](#). Le thème est à la mode et sera décliné aux Universités d'été de la Défense centrée autour des questions de maritimisation.

Cliquer sur l'image ci-contre pour l'agrandir et découvrir le sommaire de ce dossier. A noter un article sur la gendarmerie des voies navigables.

Lundi, c'est DCNS qui a diffusé un dossier papier sur les espaces marins et les enjeux pour la France.

L'impression générale que je retire de toute cette excellente littérature? La mer, c'est l'avenir. Donc il faut des moyens pour la surveiller, la protéger et l'utiliser. CQFD avant la diffusion de Livre blanc...

e) – Service de Santé

Jordanie : l'antenne chirurgicale soigne les réfugiés syriens

En quinze jours d'activité, le groupement médico-chirurgical (GMC) français déployé en Jordanie pour venir en aide aux réfugiés syriens a réalisé plus de vingt opérations lourdes et plus de 700 consultations médicales, selon un premier bilan fourni par l'état-major des armées. Entre douze et quinze patients peuvent y être hospitalisés.

Ce GMC de 85 personnels est armé par la 8ème Antenne chirurgicale aéroportée de Brest, une unité très Marine du Service de santé des armées et par le 1er régiment médical de La Valbonne.

Cette opération, baptisée Tamour, a été décidée le 6 août et une semaine plus tard le GMC était à pied d'œuvre à Zaatari, au nord d'Amman. 150 tonnes de matériel ont été déployés, essentiellement par un Antonov affrété.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Vendredi 31 Août 2012 à 08:25

Jordanie : l'équipe chirurgicale engagée jour et nuit pour opérer les blessés de guerre

Mise à jour : 30/08/2012 16:40

Deux semaines après sa mise en place sur le camp de Za'taari (le 14 août 2012) en Jordanie, le groupement médico-chirurgical (GMC) a réalisé plus d'une vingtaine d'interventions chirurgicales et effectué près de 700 consultations au profit des victimes de combats en Syrie.



Le GMC français déployé proche de la frontière jordano-syrienne poursuit son soutien médical et chirurgical au profit des victimes des combats en Syrie et son aide sanitaire aux réfugiés.

En 15 jours, les médecins et infirmiers de l'antenne chirurgicale ont passé plus de 50 heures au bloc opératoire, réalisant plus d'une vingtaine d'interventions, et cumulé parfois plus de 13 heures d'opération d'affilée. La majorité des blessés de guerre arrivent de nuit, peu de temps après avoir passé la frontière jordano-

syrienne. Victimes directes des combats, ils souffrent de polycrises et de plaies par balles. Le médecin principal Christel C., chirurgien orthopédique, confie que « cette mission est intense, mais qu'elle fait partie de l'essence du métier de médecin militaire: soigner des blessés de guerre dans des conditions dégradées ».

De son côté, le centre médical, qui assure aussi les consultations au profit des réfugiés, a soigné près de 700 patients. Près de la moitié des patients sont des jeunes et des enfants de moins de 20 ans. La majorité des réfugiés syriens venant en consultation souffrent de pathologies liées aux conditions climatiques et à leur longue marche avant d'atteindre la frontière.

Sur le camp de Za'taari, les militaires français coordonnent leur action, sous l'égide des autorités jordaniennes, avec l'UNHCR (Haut-commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés), l'UNICEF, de nombreuses ONG et les représentants d'autres nations, notamment leurs homologues marocains. L'équipe médicale poursuit avec détermination cette mission humanitaire de soutien aux réfugiés syriens. Le médecin-chef Gérard Dosseh, chef de l'antenne chirurgicale, explique que « l'ensemble de l'équipe médicale est fière d'accomplir cette mission. »



Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

8 – France : Armements & Industries

Les grands décideurs de la Défense aux Universités d'Été de la Défense à Brest

Mise à jour : 04/09/2012 17:00



La 10^{ème} édition des Universités d'Été de la Défense se réunira à Brest les 10 et 11 septembre 2012. Deux jours pendant lesquels plus de 400 hauts responsables politiques nationaux et européens, des acteurs clés de l'administration et du secteur industriel vont avoir une réelle opportunité de participer à la réflexion sur la Défense de demain.

Monsieur Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense participera aux travaux et rencontrera les participants. Sous le titre **«Défense: nouveaux enjeux économiques et géostratégiques»**, cette édition des universités se situe au cœur des enjeux d'avenir de notre outil de Défense.

Alternant rencontres publiques, débats en comité restreint et démonstrations grandeur nature, les universités ont également pour objectif de mettre en lumière le travail de cinq récents rapports parlementaires sur des sujets de Défense.

À partir de mercredi 5 septembre 16h, les unités effectuant des démonstrations lors des UED procéderont à des répétitions dans l'espace aérien brestois.

Informations et programme : <http://www.universite-defense.org/fr/2012/ledition-2012>

"Je suis un industrialiste"



Dans la main de ce dirigeant d'Atmostat, une sécurité de tête nucléaire de première génération, une des spécialités d'origine de la société (photo Jean-Marc Tanguy).

Le ministre de la défense, auteur de la citation, labourait cet après-midi à Villejuif (94) un de ses thèmes favoris, la politique industrielle, alors que l'actu de rentrée, budgétaire (moins 6 MdEUR décalés) et opérationnelle (la phase la plus risquée du retrait d'Afghanistan commence) est assez compliquée. **Jean-Yves Le Drian** qui s'est donc

présenté comme industrialiste a visité de fond en comble Atmostat, une PME qui travaillait à l'origine pour le nucléaire militaire, et se diversifie aujourd'hui dans le médical, l'aéronautique et l'énergie. Le casting a évidemment été effectué sur mesures, alors que le ministre cherche à impulser un "smart business act" (1) et démontrer que sans industrie, rien ne se fera, et particulièrement, sans les plus petites. Les pouvoirs locaux peuvent y aider : un autre patron de région et socialiste, **Alain Rousset**, l'a déjà réussi dans sa propre région, l'Aquitaine.

Grâce à sa technique de traitement du béryllium, la PME, filiale d'un ensemble plus vaste, Alcen, a pu développer ses propres produits. Le management d'une PME permet aussi plus facilement l'émergence de produits innovants, comme cette alternative au pitot traditionnel, brevetée et essayée près d'Airbus par un ingénieur de la société, par ailleurs pilote privé. Ou ces peaux métalliques dérivée des technologies mises au point pour coiffer la tête nucléaire aéroportée de l'ASMP-A.



Démonstration était faite, pour ceux qui l'ignoraient encore : les crédits défense sont un investissement dans l'avenir (2). Et encore plus si l'argent reste en France.

(1) sans surprise, le ministre a éludé le fond du dossier : les auditeurs des universités d'été de la défense en sauront peut-être plus, la semaine prochaine.

(2) le ministre signera vendredi une convention -la deuxième du genre- avec la région Bretagne, en visitant le CELAR, à Bruz (35). Le document qu'il signera était, dit-on, celui que la défense n'avait pas mis beaucoup d'enthousiasme à signer jusqu'alors avec le patron de la région Bretagne de l'époque : un certain Jean-Yves Le Drian...

PUBLIE PAR MAMOUTH LEADER A L'ADRESSE [9/05/2012 07:15:00 PM](#)

Nexter et le Commissariat à l'énergie atomique vont coopérer en matière de recherche et de développement

Zone Militaire, 6 septembre 2012 – 13:03

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables (CEA) et le groupe français d'armement terrestre Nexter (ex-Giat) ont signé, ce 6 septembre, un accord pluriannuel de collaboration dans le domaine de la recherche et du développement (R&D).

Concrètement, CEA Tech, la direction de la recherche technologique du CEA, se verra confier le développement de “nouvelles briques technologiques” devant permettre à Nexter “d’amplifier le potentiel d’amélioration de sa gamme de produits” de défense terrestre.

Dans le même temps, et selon le communiqué qu’il a diffusé, le groupe, qui consacre déjà 16% de son chiffre d’affaires aux activités de R&D, apportera à CEA Tech une “compétence d’ingénierie d’applications systèmes intégrés” afin de “confronter l’innovation technologique aux réalités industrielles de façon à procurer aux clients et utilisateurs finaux des fonctionnalités utiles et différenciantes”.

Les domaines concernés par ce partenariat sont le stockage et la distribution d’énergie, la réalité virtuelle, les Micro-Electro-Mechanical-Systems (MEMS) faisant appel aux micro-technologies, et autres micro-capteurs. Il s’agit pour Nexter d’être plus compétitif sur le marché en développant des produits innovants face à une concurrence de plus en plus rude, notamment de la part des pays émergents.

“Dans un contexte de compétition mondiale accrue, la puissance d’innovation de notre pays est plus que jamais déterminante pour la compétitivité de son industrie. Nexter peut compter sur la capacité de développement et de transfert des technologies les plus innovantes de CEA Tech pour créer une vraie valeur ajoutée à ses produits et à ses process” a ainsi expliqué Jean Therme, le directeur de CEA Tech

Bourges : dernière canonnerie française

Mise à jour : 03/09/2012 15:33

Au centre de la France, le site de Bourges berruyer accueille la dernière canonnerie française. Les ateliers du groupe Nexter sont spécialisés dans la production des systèmes d’armes de moyen et gros calibres équipant notamment le véhicule blindé de combat de l’infanterie (VBCI) le camion équipé d’un système d’artillerie (CAESAR) le char Leclerc ou le véhicule blindé hautement protégé (VBHP Aravis).



Le cœur de métier et le savoir-faire de la **canonnerie** sont issus d’une histoire de plus d’un siècle de fabrication d’armes. Ses ateliers fabriquent aujourd’hui tous les tubes des armes de calibre 20 à 155 mm qui équipent les domaines terrestres (VBCI, CAESAR, Aravis...), aéronautiques (canon du Rafale et THL 30 du Tigre...) et navals (affût FREMM...).

« Il faut une journée et demie pour assembler les 70 pièces du système d’armes du VBCI. C’est un **puzzle en 3D**. Nous en sortons près de huit par mois, après essai en gaine de tir sur le

site de Bourges, pour les armes de moyen calibre. » explique Eric Petit, mécanicien, monteur et armurier. Les tirs d’essai des tubes de gros calibre sont ensuite réalisés sur les champs de tirs de la DGA à Bourges.

Depuis 1860, le site de Bourges produit des armes de différents calibres. Ce savoir-faire reconnu s’est adapté, au fil du temps, à l’évolution des armées et de leurs besoins. L’achat de moyens d’usinage de dernière génération et la rénovation de machines contribuent au maintien des compétences techniques du groupe Nexter.

Sources : LTN Eloïse Rossi/TIM , Droits : Armée de Terre 2012

Piriou et DCI s'associent pour lancer la construction de l'Almak, un bâtiment de formation maritime

Ligne de Défense, 06.09.2012



Joli succès pour Piriou. Les chantiers navals Piriou de Concarneau ont enregistré la commande d'un Bâtiment de Formation Maritime (BFM) qui sera exploité par navOcéan, la société créée conjointement par Piriou et DCI. Ce bâtiment de 44 mètres sera livré en septembre 2013 et s'appellera « ALMAK », nom d'une étoile de la constellation d'Andromède qui signifie « lynx du désert ».

La construction sera assurée par Chantiers Piriou, la filiale construction navale basée à Concarneau (29), et sa maintenance par Piriou Naval Services dans le cadre d'un contrat de Maintien en Conditions Opérationnelles (MCO) de 10 ans.



Ce navire de formation pourra embarquer 7 membres d'équipage et 18 passagers dont 16 stagiaires et instructeurs en mission de formation. Une vaste passerelle offrira une vision sur 360° ; les équipements de navigation, notamment radar et cartographie

synthétique, disposeront de répéteurs dans la salle de formation ; le tirant d'eau du bâtiment sera optimisé pour l'apprentissage de la navigation et de la manoeuvre en zone côtière. Son autonomie lui permettra des transits sans escale d'une semaine à 10 noeuds. Ses missions

De plus en plus de marines étrangères (Moyen-Orient, Maghreb) confient à DCI la formation de jeunes aspirants pour un cursus de 4 années au sein du CENOE (Cours Ecole Navale pour Officiers Etrangers). L'accroissement des demandes de formation à la mer conduit DCI à se doter elle-même d'un BFM. Cette formation conserve bien sûr le label « Marine Nationale ». Son activité sera constituée essentiellement de sessions de formation pratique à la mer dispensée par DCI, pour des durées d'une à quelques semaines avec escales. Le navire effectuera 35 à 40 semaines de mer par an.

Jeu de table franco-britannique au LTO

Mise à jour : 01/08/2012 10:09

Le laboratoire technico opérationnel (LTO) a organisé, du 9 au 12 juillet 2012 à Arcueil, un jeu de table en coopération franco-britannique. Engageant des équipes conjointes, cet exercice a permis de valider et d'affiner les doctrines et procédures de fonctionnement de la force expéditionnaire

franco-britannique (CJEF*) créée à l'occasion du traité de Lancaster House en novembre 2010. Au delà, cet exercice a en outre révélé qu'il existe une réelle proximité de pensée entre les deux partenaires.

Comprendre le fonctionnement de l'autre et appréhender ainsi la problématique du fonctionnement optimal de la force expéditionnaire franco-britannique (CJEF*). C'est pour atteindre cet objectif que le laboratoire technico opérationnel (LTO) d'Arcueil a proposé aux opérationnels une mise en situation grâce à un jeu de table.



Le jeu de table est l'un des nombreux outils du LTO. Il permet à un groupe de joueurs de partager une même situation dans un environnement opérationnel représentatif. Partant de cette situation scénarisée à l'avance, les joueurs effectuent des analyses collectives au fur et à mesure du déroulement du jeu en réagissant aux événements qui leur sont proposés. Pour l'édition du CJEF, ces équipes étaient formées de groupes conjoints franco-britanniques des domaines du commandement et contrôle (C2) et de la logistique.

Planifier une opération dans le cadre de l'OTAN et planifier la projection d'un état-major de la force franco-britannique. Deux entités communes spécialisées dans chaque domaine ont œuvré en interaction pendant les quatre jours du jeu de table. Les différentes sessions ont été conduites en alternance par une gouvernance de chaque état. Les principaux postes du groupe chargé de la projection de l'état-major étaient quant à eux tenus en permanence par des binômes franco-britanniques.

Au total, 25 participants des forces françaises et anglaises ont collaboré pendant les quatre jours de l'exercice. Ce travail a permis un affinage des documents de doctrine et des procédures. Un nouveau rendez-vous est désormais programmé pour octobre prochain. Celui-ci interviendra à l'occasion de l'exercice « Corsican Lion » auquel participeront les marines des deux pays.

CJEF : combined joint expeditionary force*

9 – Le Monde : Modernisations & Equipements

Navistar met des bâtons dans les roues du JLTV

Ligne de Défense, 03.09.2012



Dans un post du 23 août, j'avais annoncé les noms des trois équipementiers retenus pour la phase finale du contrat JLTV (cliquer [ici](#) pour lire mon post). Un contrat d'une valeur estimée à 14 milliards de dollars et qui pourrait voir l'US Army acheter 50 000 exemplaires du véhicule retenu.

Mais, comme je le suggérais, un candidat non retenu pour la phase finale pouvait venir jouer les trouble-fête. C'est fait puisque Navistar, qui proposait son *Saratoga* (photo ci-dessus), a déposé un recours auprès du GAO. BAE Systems, aussi écarté, hésiterait à déposer elle aussi un recours.

En attendant que le GAO s'empare de l'affaire et étudie les recours, le feuilleton JLTV rebondit.

Diehl lance un Sidewinder à guidage laser

Le 06/09/2012 à 17:15 | Par Guillaume Steuer



Le missile LaGS est un AIM-9L à guidage laser

Après s'être imposé comme le missile air-air courte portée occidental le plus vendu dans le monde, l'AIM-9 Sidewinder pourrait bien connaître une nouvelle carrière dans des applications air-sol.

Le missilier allemand Diehl, qui a acquis de longue date des compétences dans la construction sous licence de ce missile pour certains clients européens, va profiter du salon

ILA (qui s'ouvrira le 11 septembre) pour dévoiler son "Laser-Guided Sidewinder", ou LaGS, un AIM-9 doté d'un capteur semi-actif laser... pour détruire des cibles terrestres.

Selon l'industriel allemand, il existerait aujourd'hui un marché pour des munitions air-sol légères, capables d'engager avec précision des cibles faiblement blindées. Diehl propose donc de "recycler" des AIM-9L, déjà dans l'inventaire des clients potentiels, en les équipant d'un capteur semi-actif laser qui leur permettrait, avec une reprogrammation logicielle, de traiter des cibles terrestres mobiles.

L'avantage principal est de s'affranchir de toute contrainte d'intégration, puisque le Sidewinder équipe déjà bon nombre d'avions de combat de part le monde.

En soi, l'idée n'est pas neuve. Entre 2007 et 2009, Raytheon avait démontré à la demande de l'US Air Force que son AIM-9X était capable de frapper des objectifs terrestres ; trois tirs d'essais réussis avaient été réalisés depuis un F-15C et un F-16, contre des embarcations rapides et un véhicule de transport de troupes. Mais ce programme de recherche n'a pas donné lieu à un déploiement opérationnel.

De la même manière, rappelons qu'au cours de l'opération Harmattan, les missiles air-air de l'hélicoptère Tigre ont, à trois reprises, été employés contre des véhicules, à chaque fois avec succès.

EADS : une reprise en main de Cassidian... sur fond de drones



(A400M - Francois Mori/AP/SIPA)

Le patron d'EADS, Tom Enders, n'a pas pris de gants pour mettre à la porte, lundi, Stefan Zoller, le patron (allemand, lui aussi) de Cassidian, la branche Défense du groupe européen. Les deux hommes ne s'entendaient pas et Enders contestait la volonté de la

branche Défense de s'autonomiser. L'arrivée d'un nouveau dirigeant Bernhard Gerwert, un «ingénieur très casque à boulons» comme il est décrit dans l'entreprise, est le prélude à des restructurations importantes. Sur le fond, l'idée est de regrouper toutes les activités d'aéronautique militaires (Eurofighter, drone, etc) au sein d'Airbus Military – qui s'occupe aujourd'hui essentiellement de l'A400M. Problème : Airbus Military est... espagnole et personne, en Allemagne comme en France, ne juge très sérieux de confier un aussi gros morceau à un pays secondaire dans ce domaine. L'avenir des activités d'électronique de défense, au sein de Cassidian, reste en suspens.

L'affaire intervient alors que la question des drones est à nouveau posée, notamment en France. Stefan Zoller était un partisan convaincu du projet Talarion, le drone Male d'EADS. Il y a deux ans, il aurait même fait échouer un accord entre l'américain General Atomics et EADS sur l'eupéanisation du Predator. Tom Enders, pour qui les drones ne sont en aucun cas une priorité stratégique, estime qu'il n'y a pas de marché suffisant en Europe pour justifier la création d'une filière Male : exit le Talarion et retour, éventuel, à des discussions avec General Atomics. Au moment même où Paris envisage très sérieusement d'arrêter le programme Dassault-IAI du Heron TP pour acheter des drones américains ! Un choix difficile à assumer politiquement par le gouvernement socialiste (on réduit les dépenses, on fait mine de prendre quelques distances avec l'Otan, etc... et le premier contrat important est passé avec l'industrie américaine alors que l'on parle de redressement productif), un choix difficile, donc, qui ne peut être habillé que par un discours européen, sur le thème du rapprochement franco-allemand. D'autant que la Luftwaffe, comme l'Armée de l'air, veulent des Predators !

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mercredi 5 Septembre 2012 à 10:23

La Roumanie compte acheter des F-16 d'occasion au Portugal

Ligne de Défense, 1 septembre 2012 – 12:09

En 2010, le gouvernement roumain a fait part de son intention de remplacer les 48 MiG-21 en service au sein de ses forces aériennes, qui, bien que rénovés en 1993 par la société israélienne Elbit System pour les mettre en conformité avec les standards de l'Otan, sont à présent dépassés et à bout de souffle.

Ce marché potentiel avait éveillé l'intérêt du constructeur suédois Saab, qui voyait là l'opportunité de placer 24 exemplaires neufs de son avion Gripen au prix de l'occasion et dans des conditions de financement très avantageuses, ainsi que celui du groupe européen EADS, membre du consortium Eurofighter, qui venait d'investir 45 millions d'euros en Roumanie pour ouvrir une usine de pièces destinées à l'aéronautique.

Seulement, les propositions des constructeurs européens laissèrent Bucarest de marbre, étant donné que l'idée était d'acquérir des avions F-16 de facture américaine. En effet, Washington était alors prêt à prélever 24 appareils sur la flotte de l'US Air Force pour les céder aux forces aériennes roumaines pour 1,3 milliard de dollars, la formation des pilotes et une assistance technique pendant 5 ans étant comprises dans le prix.

Cependant, en septembre 2011, et au vu des difficultés économiques du pays, le président Traian Basescu a fait savoir que Bucarest n'avait "pas d'argent" et qu'il était pas conséquent impossible de "s'engager sur un tel contrat sans un mécanisme de financement à long terme".

Pour autant, le gouvernement roumain n'a pas abandonné l'idée d'acquérir des F-16. Une des pistes suivies au début de cette année, puis finalement abandonnée, aurait été de reprendre des appareils ayant été mis en oeuvre par les forces aériennes néerlandaises, aux prises avec des réductions budgétaires.

Du coup, c'est vers le Portugal que Bucarest s'est tourné. Récemment, le ministère roumain de la Défense y a envoyé une délégation, qui, assistée par des experts américains, a conclu que l'état des appareils susceptibles d'être vendus va "au-delà des attentes".

Pour le ministre roumain de la Défense, Corneliu Dobritoiu, il s'agit de la "dernière cartouche" pour Bucarest. Faute de quoi, le pays n'aura plus d'aviation de chasse d'ici 9 ans car les MiG-21 seront cloués au sol, après plus de 40 ans de service.

Cela étant, le nombre d'avions F-16 éventuellement prélevés sur la flotte portugaise (qui en compte une quarantaine d'exemplaires) ni le prix qui en serait demandé n'ont été encore précisés.

Egypte va acquérir 2 sous-marins allemands

Opexnews, Vendredi 31 août 2012

Osama Ahmed el-Gendy, commandant de la marine égyptienne a déclaré vendredi que l'Egypte a signé un accord avec l'Allemagne pour l'acquisition de deux des sous-marins allemand de type-209 .

"L'Egypte ne permettra à personne d'entrer dans ses eaux territoriales", a déclaré el-Gendy. Il a ajouté qu'au cours de l'année 2013, l'Egypte commandera quatre navires ,aux États-Unis, équipés de missiles .

L'Hipopotam, le nouveau véhicule blindé amphibie polonais

Zone Militaire, 6 septembre 2012 – 15:22



Le char allemand Leopard n'a aucune ressemblance avec le félin dont il porte le nom. Et le Hawkei de Thales est bien loin de faire penser, de par son apparence, au serpent que l'on trouve en Australie. En revanche, l'allure de l'Hipopotam, le nouveau véhicule de transport de troupes amphibie du constructeur polonais AMZ Kutno, a un air du mammifère herbivore semi-aquatique d'Afrique.

Le développement de l'Hipopotam a été lancé après avoir constaté que l'armée polonaise avait des lacunes capacitaires en matière de véhicules amphibie quand le pays fut touché par de nombreuses inondations dévastatrices au cours de ces dernières années.

Avec une masse comprise entre 25 et 30 tonnes pour une longueur de 9,5 m, une largeur de 2,88 m et une hauteur de 2,82m, l'une des difficultés rencontrées au cours de la mise au point de ce véhicule aura été d'assurer sa flottabilité tout en préservant sa grande mobilité. Chose, toutefois, qui a été faite il y a longtemps pour certains chars chenillés, comme le français AMX-30, qui utilisait un schnorchel, ou encore le M-4 Sherman américain.

Présenté au salon de l'armement polonais MSPO 2012 qui se termine ce 6 septembre, l'Hipopotam, avec ses 8 roues motrices, dispose d'un blindage en matériaux composites censés assurer une protection au standard Stanag 4 de l'Otan.

Il est prévu de le doter d'une arme téléopérée de type OBRSM Kobuz ZSMU-1276C1, de lance-grenades et de caméras. Avec une autonomie de 650 km, l'Hipopotam pourra rouler à 100 km/h sur route, grâce à son moteur Deutz d'origine allemande, placé près de son centre de gravité.

Pragmatiques, les concepteurs de ce véhicule ont prévu de se procurer des éléments auprès de fournisseurs étrangers. Outre le moteur, la boîte de vitesse automatique est fournie par la société américaine Allison Transmission et les essieux viennent de Timoney Technologies, établie en Irlande.

Russie: un nouveau missile antiradar lancé en série



9e Salon international d'hydraviation à Guelendjik

© RIA Novosti. Ruslan Girfanov, 12:20 07/09/2012, **GUELENDJIK, 7 septembre - RIA Novosti**

Le consortium Missiles tactiques a lancé en série la production du missile antiradar de dernière génération Kh-31PD, a annoncé vendredi aux journalistes le PDG du consortium Boris Obnossov lors du 9e Salon international d'hydraviation qui se déroule à Guelendjik.

Tiré depuis un avion, ce missile est destiné à détruire les radars couplés aux systèmes de défense anti-aérienne et antimissile.

"Le missile a une portée accrue par rapport au modèle précédent, le Kh-31P. Il possède une ogive à large bande qui lui permet de neutraliser toute station radar", a indiqué M. Obnossov.

Il a par ailleurs fait savoir qu'un missile supersonique antinavire était également prêt à être fabriqué en série.

"Le missile antinavire Kh31-AD est prêt", a affirmé le PDG du consortium Missiles tactiques.

10 – Rubriques divers (Sports, Conférences, etc . . .)

Cinq sportifs de la Défense concourent aux Jeux paralympiques

Cédric Fèvre-Chevalier obtient une médaille d'or en tir à la carabine

Cinq personnels du ministère de la défense, un militaire et quatre civils, participent actuellement aux Jeux paralympiques de Londres.



Il s'agit d'**Alain Akakpo**, en athlétisme (sprint et saut en longueur). Agent civil de la Défense affecté au Cercle sportif de l'institution nationale des Invalides), ce ancien caporal de l'armée de terre de 32 ans, a été amputé de la main droite à la suite de l'explosion d'une grenade sur une zone d'entraînement.



Cédric Fèvre – Chevalier, en tir à la carabine. Agent sous contrat affecté au Groupement de soutien de base de Défense, à Chalon sur Saône, il est paraplégique. Il a obtenu la médaille d'or dans l'épreuve de carabine couché 10 mètres.



Le sergent-chef Djamel Mastouri, en athlétisme (800m et 1500m). Agé de 40 ans, il affecté au Cercle sportif de l'institution nationale des Invalides. Il est hémiparalysé du côté droit suite à un AVC.



Michaël Jérémiasz, en tennis en fauteuil. Paraplégique, 31 ans, il est agent sous contrat affecté à l'Agence de reconversion de la Défense (ARD) de Vincennes

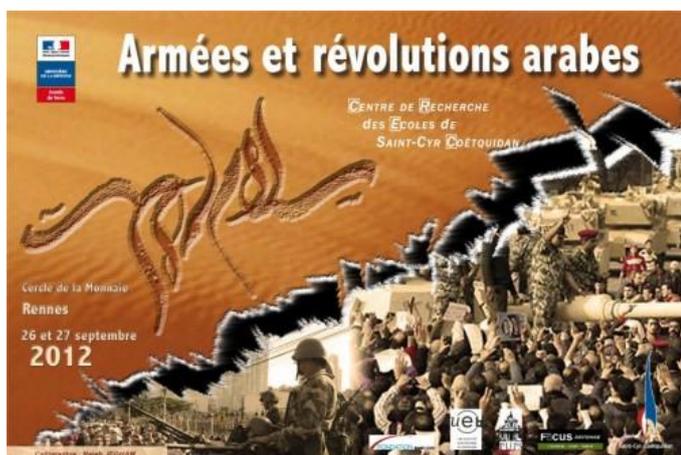


Stéphane Houdet, en tennis en fauteuil. Amuté de la jambe gauche, 42 ans, il est agent sous contrat affecté au Centre national des sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 4 Septembre 2012 à 16:55

"Armées et révolutions arabes": deux journées d'études les 26 et 27 septembre

Ligne de Défense, 04.09.2012



Le pôle "Action globale et forces terrestres" du Centre de Recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan organise, les 26 et 27 septembre 2012 au cercle La Monnaie à Rennes, des journées d'études consacrées aux armées et révolutions arabes.

Pour les infos pratiques et le programme, cliquer [ici](#).

L'argumentaire: "Les révolutions et les soulèvements populaires en cours dans la

majeure partie du monde arabe ont souligné le rôle crucial que pouvaient jouer les forces armées intérieures dans les bouleversements politiques qui affectent les Etats de la région. Même si la plupart de ces pays ont été (ou sont toujours) gouvernés par les forces armées ou par des dirigeants issus de cette institution, les changements actuels prennent place dans des contextes socio-historiques et des configurations politiques diverses. De fait, ces armées ont eu un rôle différent dans l'histoire de leur pays respectif et entretiennent des relations particulières avec l'Etat, ainsi qu'avec les sociétés dont elles émanent. Cela étant et en dépit de ce large éventail dans les relations armées-États, plusieurs questions communes émergent.

Qui sont ces forces armées ? Pourquoi ont-elles été longtemps considérées comme des acteurs mineurs ou au contraire majeurs sur les différentes scènes nationales ? Quels rôles peuvent jouer les militaires dans ce qui apparaît comme étant une nouvelle séquence politique pour les pays arabes ? Comment peuvent évoluer les relations armées-sociétés dans un proche avenir ? Ce rôle est d'autant plus crucial que ces pays sont confrontés à un paradoxe : s'il semble acquis que dans les transitions dites démocratiques, les militaires doivent être tenus éloignés de la vie politique intérieure, le chemin vers la transition ne saurait se dispenser d'une implication politique de ces mêmes forces armées.

Cette journée d'études consacrée aux « Armées et révolutions arabes » tentera de répondre à ces questions. Cette manifestation accueillera également des contributions se penchant sur le rôle des armées dans les transitions démocratiques qui ont touché l'Amérique latine, le Portugal, l'Espagne, l'Afrique subsaharienne ou les pays de l'ancien bloc soviétique et qui permettront d'éclairer cette séquence historique inédite".

La "ressource fréquence" au programme de la rentrée du CREC

Ligne de Défense, 01.09.20



La prochaine journée d'études du centre de recherche des écoles de Coëtquidan aura lieu le 18 septembre (de 9h30 à 18h) au cercle de la Monnaie, Rennes et elle portera sur « la ressource fréquence, facteur dimensionnant de la NEB et de la robotique militaire ».

A l'heure où se profile la numérisation sur le terrain des équipements militaires et des fantassins, il convient de s'interroger sur les solutions existantes qui peuvent satisfaire les besoins croissants en bande passante nécessités par la numérisation de l'espace de bataille, et notamment par la robotique terrestre. En effet la multiplication des besoins d'échange de l'information pour ces équipement (localisation, coordination, swarming) implique une réflexion sur les besoins en ressource fréquence qui à elle seule peut avoir un impact sur leur déploiement sur le terrain.

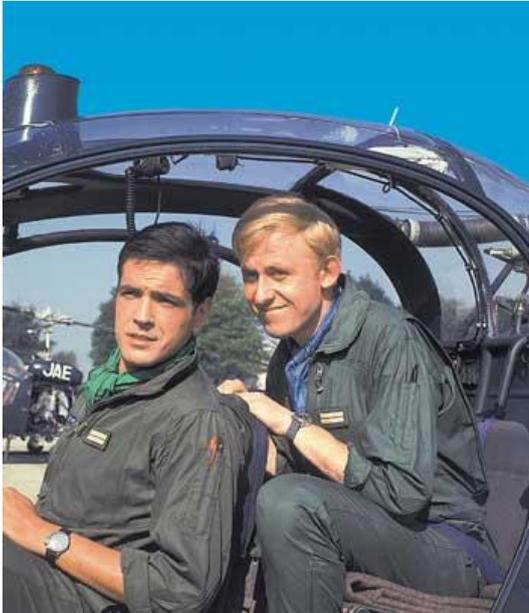
Cette journée est organisée au niveau scientifique conjointement entre le CREC (pôle Sciences et Technologies de Défense), la Direction des Etudes et de la Prospective de l'Ecole des Transmissions de Rennes, et la DGA-MI de Bruz. Elle s'attachera à présenter un état de l'art global de l'existant et des solutions actuelles, estimer le besoin à venir, et voir quelles sont les solutions possibles ou envisageables. Elle se veut aussi constituer un espace de rencontre et de travail sur cette thématique qui puisse perdurer après cette première manifestation. »

Pour consulter le programme et les infos pratiques, cliquer [ici](#).

Le lieutenant Laverdure n'est plus

Zone Militaire, 5 septembre 2012 – 15:11

Ayant souvent joué les seconds rôles au cinéma, notamment dans la série des "gendarmes de Saint-Tropez", le comédien Christian Marin est décédé ce 5 septembre, à Paris, à l'âge de 83 ans.



Pour les passionnés d'aviation, Christian Marin est avant tout le lieutenant Ernest Laverdure, le pilote de chasse fantasque qu'il interpréta dans la série désormais culte "Les Chevaliers du ciel", aux côtés de Jacques Santi, qui, disparu en 1988, incarna le lieutenant Michel Tanguy.

Bien qu'ayant tenu, par la suite, des rôles très éloignés de celui du lieutenant Laverdure, Christian Marin avait conservé des liens avec l'armée de l'Air, et, plus généralement, l'aviation militaire.

Ainsi, en 2006, invité par le commandant de la base aérienne 115 d'Orange, il avait pu mesurer sa popularité demeurée intacte auprès des aviateurs qui le sollicitèrent pour des photos et des autographes.

Un an plus tard, il avait été une nouvelle convié à la BA 115 pour assister à la cérémonie de dissolution de l'Escadron de Chasse 1/5 Vendée ("Avec vous, ce sera moins triste" lui avait-on dit). "Depuis la série, j'ai gardé un intérêt pour l'aéronautique, notamment pour ses débuts, l'aéropostale.... Mais revoir ainsi évoluer des Mirage me remplit d'admiration et de nostalgie" avait-il confié à l'époque (*).

La même année, Christian Marin avait été l'invité d'honneur du 60ème anniversaire de la base belge de Florennes (2 épisodes des Chevaliers du Ciel ont été tournés en Belgique). Là encore, il fut reçu dignement par les aviateurs d'outre-Quévrain, qui, comme leurs homologues français, ont suivi avec intérêt les aventures de Tanguy et Laverdure.

Plus récemment, Groupement Aéromobilité de la Section Technique de l'Armée de Terre (GAMSTAT) lui avait proposé de parrainer le meeting organisé annuellement à Valence-Chabreuil.

Au total, Christian Marin a joué dans les 39 épisodes des Chevaliers du Ciel, diffusés la première fois entre 1967 et 1969. Une autre série, "Les nouveaux chevaliers du ciel" avait été tournée dans les années 1980 avec Christian Vadim et Thierry Redler. Autre époque, autre ambiance.

(*) Air Fan n°361 – Décembre 2008

Paloméros : "Christian Marin était un ami fidèle de l'armée de l'air"

Le général Jean-Paul Paloméros a exprimé ce matin *"la grande peine"* de l'armée de l'air - dont il est le chef d'état-major - à la suite du décès de l'acteur Christian Marin, qui incarnait le lieutenant Laverdure dans la série Les Chevaliers du Ciel. *"C'était un ami de la famille, quelqu'un de très fidèle, attaché notre armée. Il venait aux meetings, comme à Orange il y a quelques années et il rêvait devant les avions"*. Comme beaucoup d'hommes de sa génération, le général Paloméros a été très marqué par cette série. Alors qu'il se préparait à une carrière militaire, il raconte : *" Pour moi, Tanguy et Laverdure, c'était l'esprit d'équipe. ça respirait la vérité. J'ai voulu endosser à mon tour cette combinaison"*.

L'armée de l'air sera présente aux obsèques de l'acteur.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Jeudi 6 Septembre 2012 à 12:09

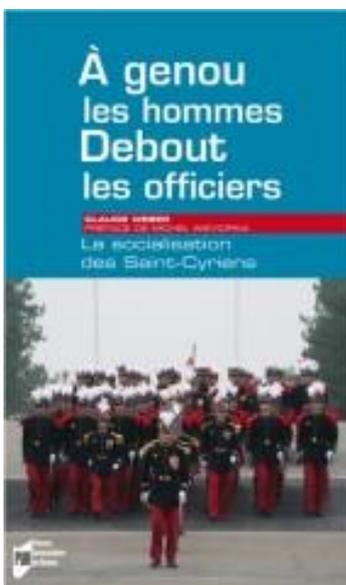
11 – Livres & Publications

Une promo de l'Ecole spéciale militaire décortiquée par le sociologue Claude Weber

Ligne de Défense, 02.09.20

C'est un gros pavé que le sociologue Claude Weber vient de consacrer à la promotion Capitaine Beaumont de l'ESM. Une promotion entrée aux écoles de Coëtquidan en 2005 et sortie trois ans plus tard, après avoir été auscultée par l'auteur qui enseigne la sociologie (il dirige en fait le département de sociologie) sur le campus breton et qui travaille depuis une vingtaine d'années sur les thématiques militaires.

Le résultat qui sort en librairie ces jours-ci est captivant. Certes, cette radioscopie est celle d'une promo mais, comme le dit le préfacier, "le résultat est éclairant". C'est à lire, le lexique à portée de main (tout le monde n'est pas passé par l'ESM et tout le monde n'est pas militaire) et en se laissant guider par la chronologie puisque l'étude suit la scolarité des élèves, donc leur évolution dans un monde qu'ils ne connaissent pas tous très bien (c'est le cas de certains *peks* purs), et le rythme des classements.



Mon propos n'est ni de résumer cet ouvrage ni d'en extraire quelques anecdotes; il est bien trop riche pour cet exercice un peu futile et qui réduirait l'envergure des travaux menés pendant trois ans (en fait pendant 6 ans, car il a bien fallu analyser les données et rédiger l'ouvrage) par Claude Weber qui ausculte et décrit sans concessions mais sans "dauber". Ce post est au mieux une invitation à découvrir (avec curiosité, plaisir ou effarement) les mécanismes administratifs, éducatifs, sociaux et humains qui régissent la vie d'une promotion d'officiers de l'ESM, parce quoi que j'écrive, rien ne vaudra la lecture de cet ouvrage.

Claude Weber, *A genou les hommes, debout les officiers*, Presses Universitaires de Rennes (PUR), 404 pages, 20 €.

Le TIM n° 237 de septembre 2012 est arrivé !

Mise à jour : 07/09/2012 09:34

L'édition de septembre du magazine de l'armée de Terre est sortie ! Et votre Terre Information Magazine sera très bientôt en ligne avec de nombreux enrichissements. Ce mois-ci, le renseignement est au cœur du dossier central de votre mensuel préféré.



Il n'y a pas d'opération sans renseignement ni de renseignement sans opération. Vous en saurez plus sur cette technique, cet art, dans les 16 pages du dossier du TIM 237. Ce nouveau numéro vous emmènera aussi au Sénégal où les éléments français au Sénégal (EFS) développent un véritable pôle de coopération opérationnelle à vocation régionale, dans la dernière canonnière française et aux écoles militaires de Bourges (EMB).

La partie « Vie des unités », vous fera découvrir les missions d'un chef de pièce MISTRAL et la formation sur le système ouverture d'itinéraire miné (SOUVIM) 2.

Savez-vous ce qu'est la synergologie ? Vous trouverez la réponse en page 46 !

Bien d'autres articles et toujours vos rubriques habituelles : la BD du sergent Tim, vos rendez-vous, à l'honneur, la photo du mois...

Droits : Armée de Terre 2012